



**Pour gagner
contre la droite,
le Ps ne doit pas
proposer
à la gauche
un projet en retrait
par rapport
à celui
qui nous a fait
perdre
le 21 avril 2002 !**



Urgence à l'unité pour battre Chirac Sarkozy Villepin

- Non à la privatisation de Edf-Gdf
- Non au "contrat dernière embauche" et à la précarité en fin de vie professionnelle
- Non à la suppression de 15 000 postes de fonctionnaires
- Non au budget 2007, à la baisse des impôts pour les riches et les sociétés

Venez toutes et tous à l'université de rentrée
avec "Forces militantes pour la démocratie & le socialisme"
à Cuincy (Nord) les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2006

**MENSUEL pour ancrer
le Parti socialiste à gauche
N°135-136 - mai-juin été 2006 - 2,5**

Attention,

ce n° de D&S est un n° double
n°135-136 mai-juin-été 2006
il fait 36 pages et le précédent "spécial
projet" n° 134 d'avril faisait 40 p.
le prochain n° 137 paraîtra
vers le 10 septembre
le N° 138 paraîtra vers le 10 octobre
le n° 139 vers le 10 novembre
et le n° 140 vers le 10 décembre
**Nos lecteurs abonnés recevront donc
l'équivalent de 10 numéros de 24 p.
correspondant à leur abonnement.**

Il nous faut passer l'été ! Nous avons absolument besoin de votre soutien financier

Le n° spécial "projet" a été tiré à 10 000 exemplaires
(il en reste encore pour le diffuser dans les mois à venir)
mais il coûtait effectivement 1 euro pièce...
soit 10 000 euros

Il faut faire remonter l'argent
...et des petits chèques d'adhésion et de sou-
tien sont indispensables, nous n'avons pas de
sponsor, ni d'aide autre que celles des militants,
des sympathisants,

de vous

merci

Sur votre agenda militant

Université d'été du Ps à
La Rochelle 25,26 et 27 août

Université d'été de FM -D&S à Quincy
les 29-30 septembre et 1er octobre
(cf dernière page 36)

votes sur le projet dans les sections Ps le 22 juin
convention nationale Ps sur le projet le 1er juillet

Meetings Gérard Filoche prévus à la rentrée :
Tours sud-synd le 29 septembre
Marly le 9 octobre
St-Germain-en-Laye le 12 octobre
Nîmes le 19 octobre
Belley Ain le 25 octobre

Les sites de " Démocratie & socialisme"
et de "Forces Militantes" sont à votre disposition
<http://www.democratie-socialisme.org>
<http://www.forces-militantes.org>

Inscrivez-vous sur " la liste " de D&S
Il vous suffit de nous envoyer un mel pour entrer
dans le réseau de D&S à :

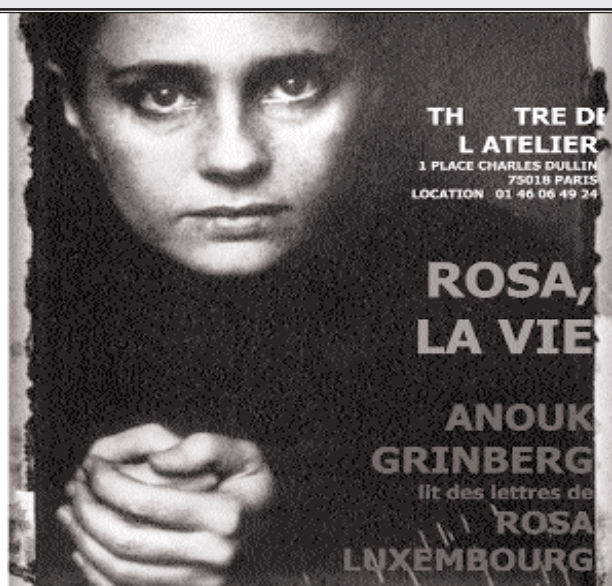
contact@forces-militantes.org
droit.social.et.recherche@wanadoo.fr

Adhésion à "Forces Militantes pour la Démocratie & Socialisme" :

40 €/an soit 10 € par trimestre (abonnement au mensuel D & S inclus)

Nom.....
Prénom :.....
Profession :
Adresse.....
.....
Tél fixe :
Tél mobile :
Mél :
Section :.....
Fédération :

Renvoyer à Forces Militantes, 57 rue de Bellain, 59 500,
Douai + mel : contact@forces-militantes.org,
Tel : 03 27 87 60 65 - Fax : 03 27 87 50 48
ou à D&S 85 rue Rambuteau 75 001 Paris



Ont écrit dans D&S :

Paul Alliés, Charles Arambourou, Bruno Antonini, Jérôme Auslender, Jean Bachelier, Gérard Berthiot, Jean-Claude Branchereau, Patrick Braouzec, Pierre Broué, Michel Cahen, Jo Chapuis, Jean-Jacques Chavigné, Pascal Cherki, Sylvian Chicote, Alexis Corbière, René Defroment, Harlem Désir, Marc Dolez, Régiane Di Bianca, Julien Dray, Daniel Goldberg, Jean-Jacques Gourhan, Julien Guérin, Yassir Fichtali, Gérard Filoche, Françoise Filoche, Gweltaz Frigout, Hélène Franco, Alain Fortuit, Jacques Généreux, Raquel Garrido, Didier Hacquart, Benoît Hamon, Raoul-Marc Jennar, Bruno Julliard, Alain Joxe, Régis Juanico, Gaxuxe Lacoste, Jean-Yves Lalanne, Marie-Noëlle Lienmann, Jean-Luc Mélenchon, Thierry Mandon, Philippe Marlière, Agnès Marinel, Françoise Mesnard, Arnaud Montebourg, Sophie Mangon, Jacques Nikonoff, Vincent Peillon, Cicero Picas, Christophe Piercy, Eric Polian, Félicien Rigaud, Barbara Romagnan, Laurence Rossignol, Pierre Ruscassie, Claude Saunier, Robert Spizzichino, Séverine Tessier, Bernard Teper, Pierre Timsit, Jean-Luc Touly, Eric Thouzeau, Catherine Touchefeu, Philippe Verdier, Raymond Vacheron, Michaël Warcharski, Frédéric Zory..

on a perdu un vieux pote Jean-Michel Mension Alexis Violet



Contradictions entre le "projet" Ps et les exigences populaires

Qu'est-il arrivé ?

La force persistante du mouvement social a littéralement « déglingué » la droite au pouvoir. De 2003 à 2006, la mobilisation sociale a été étonnamment profonde et massive, exceptionnelle au monde, en 2004 et 2005, les élections ont toutes confirmé cette poussée à gauche, et, alors que la droite est impactée, la gauche ne le serait pas ? Le Ps nous sortirait un "projet" plus droitier que jamais ?

On a pourtant vu le raz-de-marée du refus du Cpe déferler au point de réduire Villepin à de la bouillie dans les sondages.

On a vu un Président finissant promulguer une loi dont il demandait qu'elle ne s'applique pas, tandis que le ministre de l'intérieur chef du parti majoritaire, la sabotait, et que le Premier ministre qui ne voulait pas la retirer laissait faire les chefs de groupe parlementaire pour en ré écrire une autre. On a vu le ministre de l'intérieur porter plainte contre une calomnie censée émaner du Premier ministre et du cabinet du Président, la justice enquêter contre le Premier ministre et ledit Président, pour vérifier si les deux derniers n'avaient pas tendu un traquenard pour se débarrasser du premier. Tout cela sur fond de corruption masquée mais réelle, car il y a bien eu des rétro-commissions à Clearstream dans l'affaire non-élucidée des frégates de Taïwan.

Il y a dans le pays un refus massif, conscient, éduqué, obstiné, répété, du libéralisme, des privatisations, des méthodes économiques et industrielles dictées par le grand capital financier rapace, un refus des concentrations des richesses produites, des suppressions d'emploi, de la précarité forcée, du chômage organisé, de la fracture et des inégalités sociales.

Normalement une telle conscience populaire - qui s'est manifestée puissamment, sans ambiguïté d'interprétation - sauf pour les rédactions en chef aux ordres et les « économistes-pensée-unique » - devrait « impacter » la gauche et le Parti socialiste en son sein.

Même s'il n'en a rien été, au cours de cet « historique » Bn du Ps le 6 juin 2006.

La démocratie y a été mise à mal, avec l'interdiction de défendre un projet alternatif et des amendements, ce qui est une « première » dans le Parti.

Le « projet » adopté le 6 juin a été un des plus droitiers rédigé, discuté, adopté depuis une décennie. Même la synthèse du Mans en novembre 2005 pourtant conçue comme un étouffoir après la victoire du « non » de gauche, était encore - légèrement - plus imprégnée du combat contre la réforme Fillon, du rejet du traité Constitutionnel ultra libéral européen...

Est-ce fini ? Bien sûr que non...

Tous les acteurs sociaux joueront tôt ou tard, leur partie. Les rapports de force réels se feront jour. Il sera difficile de « vendre » un projet qui se révélera en deçà de celui, rejeté, du 21 avril 2002.

L'été, l'automne, donneront d'autres couleurs aux débats d'idées, et aux sondages, aux candidats réels et fabriqués : en attendant, faisons notre devoir, critiquons ce projet du Ps, votons « contre ». Préparons les batailles qui ne vont pas manquer : pour un vrai projet et un vrai candidat de gauche.

Sommaire

D&S n°135-136

mai-juin-été 2006

édito : contradictions entre "projet" et attentes populaires.

pages 4 et 5 : un projet et 10 amendements pour la rupture

pages 6 et 7 : ce qui différencie le "projet" du Bn du Ps du 6 juin de celui de la droite

pages 8 et 9 : la "synthèse" du Mans n'a pas tiré le "projet" vers la gauche

pages 10 et 11 : ce que le parti a abandonné depuis dix ans dans son programme.

pages 12 à 18 : le "projet" du Bn du 6 juin examiné à la loupe : il le mérite

pages 19, 20 et 21 : autres remarques sur le projet

pages 22 et 23 : le chapitre 2 du livre de Ségolène

page 24 : les 35 h inégalitaires ?

pages 24 et 25 : pourquoi il faut voter "non" au Projet

page 26 : les militants en Normandie...

page 27 : chronique "internationales-4" de Philippe Marlière

"contre les blairophones"

page 28 : le Fse d'Athènes

page 29 à 33 : les 70 ans du Front populaire

page 34 : la Bolivie nationalise, bravo !

page 35 : courrier des lecteurs et correspondants

page 36 : le Cde contrat dernière embauche et l'invitation à l'université de rentrée de Fm-D&S

DÉMOCRATIE & SOCIALISME

Pour ancrer à gauche le Parti socialiste

• DIRECTRICE DE PUBLICATION :

Françoise Rambaud

• RÉDACTEURS EN CHEF :

Marc Dolez, Gérard Filoche

• COMITÉ DE RÉDACTION :

Kamel Ait Ammar, Marc Baron, Guy Beauné, Gérard Berthiot, Jean-Paul Blot, Jean-Jacques Chavigné, Thomas Chavigné, René Defroment, Joseph Dion, Sybille Fasso, Françoise Filoche, Alain Fortuit, Jacques Généreux, Jacques Girma, Priscille Gras, Julien Guérin, Régis Lécuyer, Jean-Yves Lalanne, Benoît Martin, Philippe Marlière, Jeannine Marquaille, Jean-Pierre Masson, Louis Mexandeu, Michel Panthou, Christophe Piercy, Pierre Ruscassie, Bruno Slama, Robert Spizzichino, Eric Thouzeau, Pierre Timsit, Eric Tollenaere, Catherine Touchefeu, Claude Touchefeu, Raymond Vacheron, Philippe Verdier, Geneviève Wortham.

* Sites : Priscille Gras et Benoît Martin

* MAQUETTE : Christian Gourdet et Cicero Picas

* Diffusion : Nicolas Tissot et Pierre Timsit

* Gestion coordination : Jean-Yves Lalanne

* IMPRIMERIE : GARONNE IMPRESSION

31 120 Pinsaguel mel : garonneimp@wanadoo.fr

CORRESPONDANCE POUR « D & S »

85, rue Rambuteau - 75 001 Paris

mel : droit.social.et.recherche@wanadoo.fr
contact@forces-militantes.org

N° DE COMMISSION PARITAIRE : 11396

ISSN : 1267-7817

Les articles signés n'engagent pas nécessairement le point de vue de la rédaction

De l'impérieuse nécessité de battre la droite : quel projet le permettrait le mieux ?

Un "projet" pour la rupture

Les multiples rebondissements de l'affaire " Clearstream ", au plus haut sommet de l'Etat, traduisent une crise profonde de la démocratie et de nos institutions. Mais c'est aussi une crise de régime.

Cette affaire, comme d'ailleurs de nombreuses depuis 1958, n'est rendue possible que par l'opacité même des institutions de la Vème République, aujourd'hui à bout de souffle et en plein délitement. Le président de la république, une fois élu, n'a de comptes à rendre à personne et peut amnistier qui il veut ! Le gouvernement ne dépend dans la pratique que du président et peut se maintenir quoi qu'il arrive tandis que les représentants du peuple sont confinés dans un rôle subalterne. Ces institutions Bonapartistes, que François Mitterrand a parfaitement analysées dans "Le coup d'état permanent", interdisent au peuple de peser sur le cours des choses. C'est ainsi que malgré le vote sans appel du printemps 2004 (cantonales, régionales et européennes) et le Non massif du 29 mai 2005, la Droite poursuit sa politique de casse.

L'instauration du quinquennat et l'inversion du calendrier électoral renforcent la perversité d'un débat politique désormais uniquement centré sur l'élection présidentielle. C'est le signe de l'américanisation de notre vie politique avec une affligeante course à la présidence qui prime sur le débat politique de fond, sur les idées et les propositions. La réforme des institutions est un élément essentiel pour la survie de structures partisanes saines, réellement en capacité de mener

des combats politiques et de traduire les attentes populaires dans un projet politique.

La question constitutionnelle est donc aujourd'hui centrale pour que la République puisse répondre aux aspirations du peuple. Elle est évidemment indissociable de la question sociale.

Il faut en finir avec la Vème République, qui met à mal la souveraineté populaire, pour rendre le pouvoir au peuple et à ses représentants.

Un simple ripolinage ne saurait suffire. Il faut changer de république en promouvant une VIème République Sociale, laïque, démocratique et parlementaire.

Si c'est à une Assemblée Constituante d'élaborer un projet de constitution qui sera ensuite soumis au peuple par référendum, gageons que seule la remise en cause de l'élection du président de la république au suffrage universel permettrait de rompre avec la Vème République et de rétablir la souveraineté populaire.

Le changement de République doit évidemment s'articuler avec un projet politique : sur quelles mesures d'urgence et d'application immédiate la gauche peut elle se rassembler pour, dès son retour au pouvoir, revaloriser le pouvoir d'achat, garantir la retraite à 60 ans et à taux plein, s'opposer aux licenciements boursiers, assurer à chacun le droit à l'emploi, au logement, à la santé, à l'éducation, aux services publics ?

Ils se trompent tous ceux qui pensent, au Parti Socialiste notamment, que la gauche reviendra mécaniquement au pouvoir sur le rejet et le discrédit de la Droite.

Pour gagner, la gauche doit montrer clairement sa différence à travers un programme

d'urgence sociale et démocratique.

Cela suppose bien sûr de tirer toutes les leçons du passé, et en particulier du tournant libéral amorcé en 1983. C'est l'enjeu de la période pour offrir un débouché positif au vote du 29 Mai, dont nous venons de fêter le 1er anniversaire.

A ceux qui l'auraient déjà oublié, rappelons que ce qu'a exprimé le peuple de gauche le 29 Mai est une " lame de fond ". Par ce vote massif, ce vote de classe, les Français ont signifié leur refus du libéralisme et leur volonté d'une véritable alternative à gauche.

Ce n'est qu'en prolongeant le non du 29 Mai, et en rassemblant la gauche autour d'un programme de transformation sociale que lui donne tout son sens, que nous y parviendrons.

Soyons clairs : la question européenne est ici posée.

Car comment mettre en œuvre un tel programme sans rompre, là aussi, avec la logique libérale de la construction européenne ?

Nous ne devons pas hésiter à



nous dégager de ce véritable carcan imposé par l'Europe de Maastricht, du pacte de stabilité et des directives de libéralisation. Comment sinon mener une politique de relance sociale, faire rentrer Edf-Gdf dans le secteur public et lui garder son caractère de monopole public, ou reconstruire France Télécom dans le secteur public ?

Renouer avec les valeurs de la République, rendre le pouvoir au peuple et rompre avec les politiques libérales, tel est le sens de nos propositions " Pour une VIème République sociale " et du projet que nous voulons pour notre Parti.

Notre Parti, malgré l'arrivée annoncée de milliers de " supporters ", est en réalité bien malade.

Le débat de fond y est désormais totalement escamoté puisque, pour la première fois de son histoire, sa direction s'oppose au dépôt de tout texte alternatif au sien.

Si les positionnements tactiques et médiatiques priment sur toute autre considération, les clivages n'en apparaissent pas moins.

La crise est d'abord identitaire.

Le débat sur le traité constitutionnel Européen l'avait déjà révélé en soulignant le renoncement des partisans du " oui " à rompre avec le capitalisme financier, voilà qu'apparaît maintenant le "ségolisme", curieux mélange de Blairisme et de Sarkozysme, dont on pressent la compatibilité avec le centrisme au 2ème tour de la Présidentielle !

Tout cela est mortifère pour le Parti Socialiste et ne peut que favoriser la Droite la plus extrême.

Tout cela mérite aussi une rapide clarification.

Face à la crise que connaît le pays, si les socialistes veulent être à la hauteur de leurs responsabilités, il n'y a pas d'autre voie que celle de la fidélité au mandat exprimé par le peuple le 29 Mai et dans les manifestations contre le Cpe, celle de la rupture avec la 5ème République et le libéralisme.

Marc DOLEZ



Dix amendements au "projet" du Bn du 6 juin sont présentés par Marc Dolez et Gérard Filoche pour le courant FM-DS.

Extraits du "projet pour une VI^e République sociale" ils composent l'équivalent d'un texte alternatif : (cf. D&S n°134 avril)

-Substitution de l'introduction: abrogez les mesures de la droite et redistribuer les richesses, reprendre au capital ce qu'il a pris aux salaires.

-Réaliser la durée réelle, effective du travail à 35 h hebdomadaires sans perte de salaire et avec embauche correspondant : durée maximale à 44 h., amplitude journalière à 10h., intégration des pauses nécessaires, temps de trajet imposé, habillage, dans le temps de travail effectif, majoration de 50 % des heures sup' pour les 5 premières, puis de 100 %, retour à un contingent annuel d'heures sup' uniforme de 130 puis de 100 heures et à une durée annuelle de 1600 h.

-Stopper la précarité et contrôler les licenciements abusifs et boursoyeurs. Droit du travail protecteur.

-Forte hausse des salaires, politique salariale globale, du Smic et

des minima sociaux.

-Rétablissement d'une retraite à 60 ans à taux plein dans le public comme dans le privé, avec une durée de cotisation de 37,5 ans.

-En revenir à une Sécurité sociale visant à assurer progressivement la gratuité des soins à tous par le passage à 100 % des remboursements par la solidarité sociale (Assurance maladie) et la formation d'un service de la santé public.

-Introduire ou rétablir dans le service public d'éducation la formation professionnelle; la formation continue et le secteur périscolaire.

-Faire de l'impôt direct sur le revenu devienne le principal impôt, diminuer la Tva, réviser la taxation des entreprises et taxer les revenus spéculatifs.

-Pour une VI^e République sociale qui soit démocratique, laïque, à dominante parlementaire : suppression de l'élection du président au suffrage universel, transfert de ses pouvoirs à l'Assemblée nationale, élection d'une assemblée constituante en 2007.

-Respect du vote du 29 mai : pour une Europe sociale, et démocratique.

les consulter dans leur intégralité sur le site www.democratie-socialisme.org

CE QUI DIFFÉRENCIE LE " PROJET " ADOPTÉ PAR LE B

Il faut battre cette droite dangereuse : ce "projet" donne des raisons pour...

Fort heureusement, même dans sa logique social-libérale, le " projet " adopté par le Ps mardi 6 juin à l'unanimité (moins deux abstentions), contient des propositions, qui, si elles étaient mises réellement en œuvre, seraient des avancées, même modestes, par rapport à la politique voulue par Sarkozy et le Medef.

Nous en faisons la liste ci dessous, nous la comparons ci contre avec ce que le Ps proposait auparavant, et ci après, avec ce que nous proposons dans le projet " pour une VI^e République sociale " de FM D&S. Economique et social

Social :

Objectif : diviser le chômage par deux d'ici 2012. Objectif plein et bon emploi en 2012...

Le recours au travail précaire serait taxé. Face aux délocalisations, l'Etat pourrait procéder à des nationalisations "temporaires" d'entreprises menacées.

-Salaires : le Smic, salaire minimum interprofessionnel de croissance, serait porté à 1.500 euros "au moins" avant 2012 et les minima conventionnels seront ajustés à ce niveau. Une conférence nationale tripartite sur les salaires se réunirait chaque année. Les bas salaires seraient augmentés par un allègement de la contribution sociale généralisée (Csg), qui remplacerait la prime pour l'emploi (Ppe).

Pauvreté : un seul revenu de soli-



darité active ; service universel bancaire de base, plan de lutte contre la pauvreté des enfants.

" Sécurité sociale professionnelle " serait créée par " une grande négociation avec les partenaires sociaux " avec une " carte vitale professionnelle " pour aider les salariés en cas de perte d'emploi grâce à une "garantie de ressources minimale". Il y aura un " grand service public de l'emploi ". Renforcement des procédures préalables à tout plan social.

Démocratie sociale : mode de financement public transparent des syndicats, généralisation du principe majoritaire. Elections prudentes en 2007. Représentants avec droit de vote dans les conseils d'administration.

Entreprises : réforme du droit des sociétés, responsabilité civile et pénale des dirigeants, encadrement des rémunérations des dirigeants, augmentation des effec-

tifs de l'inspection du travail.

Temps de travail : la négociation sur les 35 h serait relancée "pour en étendre le bénéfice à tous les salariés", "développer le temps choisi" et combattre le "temps partiel subi".

Contrat de travail : le contrat nouvelles embauches (Cne) serait abrogé. Le projet du PS "réaffirme la primauté du CDI", contrat à durée indéterminée.

Protection sociale

Santé : retour sur les mesures antisociales de 2005. Les forfaits d'un euro par consultation et de 18 euros sur les actes lourds, créés par la réforme de la "Sécu", seraient supprimés. Plan pour une meilleure répartition des professionnels de la santé. Prévention : médecine scolaire et indépendance de la médecine du travail "garantie".

Retraite : la réforme Fillon serait

N DU PS DU 6 JUIN DES THÈMES ACTUELS DE DROITE :

"remplacée". Les travaux pénibles seraient pris en compte. La retraite minimum devrait "s'approcher du Smic". Couverture des risques de la dépendance.

Logement : le projet du PS en fait une "priorité absolue". Construction: 450.000 logements seraient construits chaque année, dont 120.000 logements sociaux. Un "bouclier logement" limiterait la dépense logement des ménages modestes

à 25 % de leurs revenus grâce à une "revalorisation" des aides au logement et "la création d'un vaste secteur privé subventionné". Les sanctions contre les communes qui ne respectent pas la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain) seraient "renforcées".

Droits et discriminations

Jeunes : les étudiants ou demandeurs d'emploi de 18 à 25 ans auraient droit à une allocation dans le cadre du "programme d'entrée dans la vie active" (EVA). Les emplois jeunes seraient réactivés dans la fonction publique. La situation étudiante serait "améliorée" et sur 5 ans la dépense par étudiant serait portée au même niveau que la moyenne de l'Ocde (mais avec une autonomie de gestion des établissements dans le cadre d'un budget national). Un "service civique obligatoire" de six mois, consacré à des missions d'intérêt général, serait imposé aux jeunes de 18 à 21 ans.

Femmes : contre inégalités persistantes de salaires. Contre les violences faites aux femmes.

Lutte contre les discriminations : le recours au CV anonyme serait "développé". Le mariage et l'adoption seraient ouverts aux couples de même sexe. Les étrangers obtiendraient le droit de vote aux élections locales après cinq ans de résidence en France.

Immigration : retour sur les lois Sarkozy. Respect effectif du droit d'asile. Faciliter les accessions à la nationalité.

Services publics et éducation:

Pour une "directive cadre" serait réclamé en Europe sur "les services d'intérêt général", et une "loi-cadre" sur "les missions de service public", au niveau national... Le capital d'Edf redeviendrait 100 % public et il y aurait un "pôle public entre Edf et Gdf". Un "pôle de l'énergie" serait créé et une "tarification sociale" de l'eau imposée. Et aussi un "pôle financier public".

Ecole : "renforcement des moyens de lutte contre la violence à l'école" en "sanctionnant les auteurs d'incivilités ou d'infractions". Entre autres pistes, "une présence plus forte des adultes dans les établissements", la construction d'"internats scolaires", (mais pas d'encadrement militaire). Fermeté contre la délinquance et ses causes.

Petite enfance: pour lutter contre l'échec scolaire, un service public de la petite enfance accessible dès deux ans verrait le jour. La scolarisation serait obligatoire dès l'âge de 3 ans. Des pédagogies différenciées. Abolition de l'apprentissage à 14 ans et du travail de nuit à 15 ans.

Culture : droits des intermittents, loi programme sur le spectacle vivant, respect des identités régionales et culturelles.

Médias : un audiovisuel public fort, réforme du Csa, loi contre les concentrations dans la presse, médias, industries culturelles.

Impôts

Fiscalité - Impôts locaux: les revenus seraient davantage "pris en compte" dans le calcul de la taxe d'habitation pour "corriger les injustices". Réduction des écarts de richesse entre territoires avec une péréquation forte. Fusion progressive de l'Irrp et de la Csg, des cotisations patronales...

Nouvelle république

Institutions de la République : un référendum serait soumis dans les six mois suivant la présiden-

tielle pour lancer une "nouvelle République" parlementaire. Cette réforme limiterait à deux le nombre de mandats du chef de l'Etat et imposerait le mandat unique. Une dose de proportionnelle serait instillée pour les élections législatives à partir de 2012. Modification du conseil constitutionnel, du mode d'élection du Sénat, prise en compte des bulletins blancs, harmonisation des modes de scrutin à cinq ans. Une nouvelle "ère" de la décentralisation....

Laïcité : une "charte de la laïcité" serait adossée à la Constitution.

Sécurité : Les effectifs de la police de proximité seraient augmentés dans les quartiers difficiles.

Justice : augmentation du budget, service public de la défense, renforcement des droits de la défense, garantie de la présomption d'innocence. Nouvelle loi pénitentiaire...

Développement durable : diversifier les sources d'énergie plans d'économie d'énergie, transports collectifs ferroutage, fiscalité écologique.

Agriculture : maintien d'une Pac, refus des Ogm,

Education : l'Education est promue au rang d'"impératif budgétaire".

Europe monde

Europe : travailler à la mise en place d'un véritable gouvernement économique, augmenter fortement le budget européen, revoir les critères du pacte de stabilité, harmoniser par le haut les droits sociaux, renforcement du tarif extérieur commun,

Mondialisation : une "Onu économique", réforme de l'omc, renforcement des pouvoirs de l'Oit, création d'une organisation mondiale de l'environnement, contre le blanchiment de l'argent sale, les paradis fiscaux, mise en place d'une taxe de type Tobin, annulation totale de la dette des pays pauvres, aide publique au développement portée à 0,7 % du Pib.

Des dirigeants de la gauche du Ps, reconnaissent que c'est contre la majorité

La "synthèse" était censée tirer à gauche

"Aujourd'hui, il faut redonner corps à un projet offensif, appuyé sur la quête jamais achevée de l'égalité sociale et la démocratie." écrivait joliment "Nouveau monde" en 2003. Et Vincent Peillon, Benoît Hamon, ne faisaient pas campagne pour le "non" de janvier à mai 2005 : ils prétendaient mobiliser pour "le projet" et tenaient des réunions internes pour occuper les militants, dans toute la France.

Le "projet" qui fut alors défendu dans Nps, par Vincent Peillon et Benoît Hamon (salle de l'Ageca, à Paris, fin février 2005 puis au Cn du 11 mars 2005 mais aussi dans un "banquet parisien" fin avril 2005 où l'on ne devait pas parler du référendum proche) n'a rien à voir avec le projet adopté le 6 juin 2006. Pourtant à l'époque, nos camarades criaient haut et fort que "leur candidat c'était le projet", et que leur priorité était entièrement consacrée à "rénover la politique pour rénover le parti".

Dans les textes de nos camarades, un "nouveau monde est possible", "refuser l'accord général sur le commerce et les services", précédaient "un nouveau dispositif de lutte contre les licenciements", "une retraite à 60 ans à taux plein", "l'accès réel aux soins des plus démunis".

"Nous devons également restaurer les élections à la sécurité sociale qui n'on(t pas été convoquées depuis 1983" écrivaient aussi, au nom de Nouveau Monde, Henri Emmanuelli et de Jean Luc Mélenchon. L'un comme l'autre, passés par la "synthèse" ont oublié cela.

Ni la synthèse, ni le projet du 6 juin 2006 ne parlent des élections à la Sécu ni droit du licenciement !

La nécessité d'un fort secteur public a été diminuée, le service public de l'eau est envolé. La VI^e République aussi.

Même pour les femmes, la proposition de sanctionner pénalement et financièrement les entreprises qui maintiendraient une inégalité salariale à travail égal qui se trouvait jusque là dans tous les textes, (conventions du parti de 1996, motions de la GS, motions Nps, Nm, motion 5) a été abandonnée. Même Yvette Roudy, passée elle aussi par la synthèse avant de défendre Ségolène Royal, y a renoncé elle aussi...

La "première priorité essentielle à la sécurité" a remplacé "le droit à la sûreté" qui figurait dans nos textes.

Le "nous devons affirmer la nécessité d'une immigration organisée et assumée" (Nouveau monde 2003) est rayé du texte.

Il n'est tiré aucun bilan ni du 21 avril 2002, ni du 29 mai 2005.

Le Nps "uni et conquérant" qui voulait "incarner dans ce congrès un socialisme de reconquête : reconquête de notre base sociale, des couches populaires ; reconquête des espaces politiques et économiques abandonnés au libéralisme ; reconquête des leviers et outils de l'égalité et de la solidarité (fiscalité, services publics, protection sociale, code du travail...) au service d'une autre répartition des richesses et des pouvoirs dans la société." a sombré lui aussi dans la post synthèse.

Rappelons-nous la motion unanime du Nps à Fouras en août 2005:

"Voulons-nous une orientation politique du PS alternative à celle développée depuis 2002, qui prenne en compte notamment le sens des votes du 21 avril 2002 et du 29 mai 2005, et qui engage une reconquête démocratique et sociale en France et en Europe ?

o Voulons-nous une majorité ancrée à gauche et donc une direction du PS alternative à la majorité animée par François HOLLANDE, impliquant un véritable renouvellement des équipes ?

o Voulons-nous une démarche autonome du NPS dans ce congrès, impliquant la présentation d'une

motion au vote des militants et la poursuite de notre démarche politique commune au-delà du congrès ?"

Cela se relit amèrement après le vote "unanime" du "projet" du 6 juin 2006.

Le projet de Vincent Peillon était clair le 19 mars 2005 également sur les institutions : à l'époque, Vincent Peillon s'opposait à toute campagne militante réelle pour le "non" socialiste, en expliquant que c'était pour avoir davantage d'autorité, davantage de poids dans le parti, ensuite, afin de défendre "le projet" : "Il est d'usage, dans le Parti, de considérer toutes ses questions du renouveau démocratique comme secondaires et de gloser sur ceux qui estiment indispensables de réformer notre système institutionnel. (...) La démocratie de délégation dans laquelle nous vivons est devenue une démocratie de confiscation. (...) Peut-il y avoir plus beau projet pour une Gauche d'aujourd'hui ? Au carrefour des aspirations individuelles et d'une organisation collective renouvelée, la réforme institutionnelle fonctionnera comme l'ultime indicateur de la volonté réelle de transformation des socialistes. Ceux qui pensent que cela est vain n'entendent pas se donner les moyens de l'action qu'ils professent." (projet Peillon-Hamon-Montebourg)

Nps proposait de renouer avec l'exigence sociale

Baisse du chômage..... et malaise social "C'est pourquoi nous devons construire un projet qui, dans le même temps où il se fixe volontairement l'objectif du plein emploi, fasse de la valeur du travail un des points essentiels de notre projet de société, en lui redonnant sa place, sa dignité et sa juste reconnaissance."

Face au marché, il reste à bâtir la démocratie sociale.

"Il faut des mesures volontaires pour permettre à la négociation de prendre une force réelle. Nous devons organiser de nouvelles règles de

de leurs militants, qu'ils ont imposé la synthèse du Mans : pourquoi ?

La gauche le " projet " : échec - hélas !



représentativité, affirmer la règle des accords majoritaires, et mettre en place un financement public des syndicats. Les élections professionnelles se tiendront à une même date par branche et les élections prud'homales et à la sécurité sociale un jour fixe tous les cinq ans. Le vote pourrait y être obligatoire ou la journée choisie chômée et servirait de base pour calculer la part de dotation publique à laquelle seraient éligibles les confédérations et instances syndicales. Sur cette base d'un fait syndical relégitimé, sera reconnue la validité des accords majoritaires interprofessionnels, de branche ou d'entreprise, qui redonneraient ainsi tout leur intérêt à la négociation sociale. Afin d'accroître la présence syndicale dans l'entreprise, il faudra installer des conseillers du salarié en étendant leurs prérogatives et leurs moyens et instituer la présence des représentants des salariés dans les conseils d'administration. Une démocratie sociale renouvelée deviendra l'instrument du progrès. Cela nous a fait cruellement défaut tout au long de ces cinq dernières années.

35 heures, vraiment !

" Nous devons commencer par assurer des 35 h réelles, effectives, pour tous, ce qui n'a pas été le cas jusque là puisque des salariés se retrouvent dans des conditions d'inégalités aggravées face à la durée et à l'organisation du travail. La

réduction du temps de travail méritait mieux que d'être un progrès pour les cadres et un problème pour les ouvriers, les salariés modestes et les petites entreprises. Désormais nous devons revenir sur les dispositifs Fillon, limiter la flexibilité en instaurant, pour tous, un maximum de 10 heures quotidiennes, un autre de 44 heures hebdomadaires et le droit à 2 jours de repos consécutifs hebdomadaires. De revoir le régime des heures supplémentaires en limitant le contingent annuel

à 130 heures et en majorant leur rémunération de 25% dès la première heure et de 50% à partir de 39 heures. Si l'on veut créer de l'emploi et libérer du temps, une certaine fermeté, qui a trop fait défaut, est nécessaire. "

Des droits nouveaux : une politique de sous-traitance étaient défendues par Nps. Jusque dans la motion 5 ! (D&S l'avait proposé et fait accepter unanimement par tout le parti...)

Il était question dans tous ces textes de reprendre au capital ce qu'il avait pris aux salaires..

Des salaires décents

" Une nouvelle politique salariale suppose d'aligner les salaires minima conventionnels sur le SMIC, de faire que les conventions collectives s'accompagnent de grilles salariales qui prennent en compte les métiers et les qualifications et doit s'appuyer sur un plan quinquennal de revalorisation substantielle du SMIC. "

Sortir de l'insécurité sociale

" L'ordre public social ne peut être un chiffon de papier. Le respect de la loi, cela doit valoir partout et pour tous. C'est pourquoi il faut se donner les moyens de sortir de l'insécurité sociale qui est aujourd'hui le quotidien pour des catégories entières de travailleurs. De façon générale, pour le respect d'un véritable ordre public au travail, la hiérarchie des sources de notre droit, avec la supériorité de la loi sera établie sauf

lorsqu'une convention ou un accord sera plus favorable du point de vue des salariés. Nous touchons ici à cette hypocrisie française caractérisée par le grand écart entre les discours de principes, les indignations, les proclamations, et les réalités, modestes et négligées. " (sic)

Le projet du 6 juin 2006 brade l'intervention de la loi. Nps, Vincent Peillon, Benoit Hamon ont voté un " projet " qui ne comporte même pas de référence à " l'ordre public social " tout en prétendant que ledit projet était le résultat de leurs combats et des " avancées " qu'ils imposaient depuis la synthèse...

Ils n'ont même pas défendu ce qu'ils écrivaient ensemble, il y a encore si peu de temps : " Il faut limiter le recours au CDD et à l'intérim à 10% des emplois dans les entreprises de plus de vingt salariés et prévoir des pénalités lourdes pour celles qui y dérogent, si nous maîtrisons le temps partiel, alors tous ces salariés précaires auront enfin le sentiment d'être défendus par la gauche et l'acte politique aura un sens pour eux. Des mesures spécifiques doivent concernées le temps partiel. Le travail précaire n'est pas l'antichambre du travail stable : il est le premier pas vers la pauvreté et l'exclusion. "

Il serait cruel de continuer l'inventaire sur toutes les autres questions, grandes et petites.

Il faut voter contre ce projet.

Jamais il ne sera possible de défendre l'idée que le " projet du 6 juin 2006 " est dans la continuité de ce pourquoi la gauche du parti socialiste, GS, puis Nm, Nps, se sont battus.

La preuve que la synthèse était un recul est, hélas, acquise.

Il reste à reconstruire la gauche socialiste, nous nous y attelons démocratiquement cette fois, collectivement, avec tous ceux, qui tireront les conclusions de ce qui vient de se passer.

Nous ne sommes pas et ne serons pas isolés car il y a une immense contradiction entre ce projet droitier et les aspirations plus que jamais à gauche de notre peuple.

Ce que la gauche des socialistes proposait :

Ce que le Parti socialiste a abandonné dans son programme, depuis 1996-97 et 2002-03

Pendant un certain nombre d'années récentes, sous la pression du mouvement social (Nov-déc 95) et des débats internes, notamment impulsés par la Gauche socialiste, par les "emmanuellistes", puis par Nps, et Nouveau monde, Forcés militantes au congrès de Dijon, le Parti socialiste avait davantage orienté son projet à gauche et nous avions de quoi nous en féliciter, même si nous espérions que cela devienne plus systématique et cohérent.

D'ailleurs de plus en plus de militants, notamment après les 42 % de voix pour le " non " au traité libéral européen, s'orientaient à gauche. Mais un coup d'arrêt à cette tendance a été brutalement donné au Mans lors de la " synthèse .

Alors qu'à Dijon encore, Bernard Thibaut était au cœur des propositions sociales, au Mans, ce fut plutôt François Chérèque dont les rédacteurs reprirent les idées. La gauche socialiste éclatée et diminuée par la synthèse, n'a pu peser sur le dernier projet du parti qui devient ainsi le plus droitier depuis dix ans.

D'ailleurs, les membres dirigeants de Nps (Vincent

Peillon, Henri Emmanuelli, et Benoît Hamon, liés) qui prétendent encore " peser " après avoir signé la synthèse, en étaient réduits à amender le "projet "... avec la synthèse. Au lieu, comme ils le prétendaient initialement, de se servir de la synthèse, pour tirer la direction à gauche, ils en étaient réduits à s'arquer sur un texte qui était déjà un compromis pour éviter un compromis pire encore. Envolées les belles idées de la Gs, de Nps, Nm, de la "motion 5"... Nous en rappelons ici quelques-unes pour que nos lecteurs comparent avec le "projet " adopté le 6 juin... Il est temps de faire l'inventaire !

Nouveau monde, après la Gauche socialiste, écrivait, il y a encore peu :

" Il apparaît aujourd'hui évident que ce capitalisme est économiquement inefficace, socialement inacceptable, écologiquement insoutenable. C'est pourquoi il appartient aux socialistes de construire un projet alternatif capable de mettre fin au dévoiement des moyens, à la distorsion entre bonheur et progrès, en remettant le progrès au service du genre humain.

Dans ces conditions, n'est-il pas évident que le projet socialiste doit apporter une réponse radicalement opposée à celle de la droite libérale ? N'est-il pas évident qu'il doit être bâti sur une série de ruptures avec les impasses économiques, sociales, et écologiques, du capitalisme et de la mondialisation libérale ? " (contribution Nouveau monde, 22 janvier 2003)

La motion d'Henri Emmanuelli, il y a encore trois ans, proposait de sortir du libéralisme, un "projet alternatif ", un vrai plein emploi, une politique salariale ambitieuse, une redistribution des richesses au cœur de notre projet. Elle s'inscrivait dans la lignée des textes antérieurs de la gauche socialiste tout comme de grandes parties de la motion de Nps... Et toutes ces contributions, motions, textes convergeaient à gauche pour :

"Défendre et renforcer les services publics

Pour les socialistes, le service public est un outil indispensable à la justice sociale et à la compétitivité du pays. Accepter les privatisations, la libéralisation ou les ouvertures de capital, c'est introduire la logique marchande dans des secteurs essentiels à la solidarité et à la cohésion nationales. Les finalités de service public n'y résisteraient pas.

Garantir le droit effectif à la retraite à 60 ans

Face aux projets de la droite et du Medef de " retraite à la carte", les socialistes défendent le droit effectif à la retraite à 60 ans. Ceci implique en particulier la garantie d'un taux de remplacement de 75 % et le droit à la retraite à taux plein après 37,5 annuités de cotisation.

Augmenter les salaires, faire reculer la précarité

Notre projet est celui de la société du plein emploi et du bon emploi.

Nous prendrons donc des mesures pour faire reculer la précarité : quota de 10 % maximum de Cdd, d'intérim par entreprise sauf dérogation



exceptionnelle et préalable. Les contrats d'intérim seront majorés. L'indemnité de précarité d'emploi sera portée de 10 à 15 %. Pour appliquer ces mesures, les effectifs de l'inspection du travail seront doublés et les sanctions renforcées.

En outre, nous agissons pour un meilleur partage des richesses par la hausse des salaires, en inscrivant en particulier dans la loi l'ajustement automatique de tous les minima conventionnels sur le Smic.

Protéger le droit au travail face aux licenciements abusifs et boursiers

La multiplication des licenciements boursiers fait voler en éclats le pacte social qui fonde notre pays. Les socialistes ne partagent pas l'opinion du Conseil Constitutionnel, pour qui le droit de licencier l'emporte sur le droit au travail. Pour protéger le droit au travail face aux intérêts de la finance, nous prendrons les mesures suivantes :

- droit d'annulation par les prud'hommes, en référé, des licenciements individuels abusifs et droit de réintégration des salariés concernés

- contrôle administratif sur les "plans de sauvegarde de l'emploi" et remboursement de toutes les

aides publiques par les entreprises qui font des bénéfices et licencient "

(extraits des amendements de la gauche socialiste au " projet 2002 ").

Souvent voté unanimement :

La plupart de ces amendements, même sous une forme atténuée, ont été repris en diverses occasions, démontrant que la gauche socialiste lorsqu'elle était unie et forte, (sans "synthèse" bidon) était capable de peser.

Dés les conventions du Ps de 1996, il y avait, dans les textes officiels du Parti socialiste,

- le "droit à un avis conforme des comités d'entreprise ",
- le développement des "conseillers du salarié",
- le "contrôle administratif sur les licenciements",
- un code du travail plus protecteur,
- l'alignement par la loi des minima des conventions collectives sur le Smic.
- la régulation de la sous-traitance, avec des mesures spécifiques en direction des petites entreprises (responsabilité pénale, civile, économique, des donneurs d'ordre, alignement des entreprises intervenantes sur

la convention collective du donneur d'ordre le temps de la mission, facilitation de la reconnaissance des groupes et unités économiques et sociales),

- des droits nouveaux pour les institutions représentatives du personnel (abaissement des seuils sociaux pour les Chsct, les Ce, les Ds..),

- indépendance de la médecine du travail,

- doublement des sections d'inspection,

- réparation complète des accidents du travail et des maladies professionnelles, etc...

On retrouvait encore l'essentiel de cela dans la " convention entreprise " de novembre 1998.

Mais François Hollande affirme aujourd'hui que puisque nous ne l'avons pas fait... on ne peut plus le proposer ni le faire...

Il eut été possible pourtant d'amender le " projet du 6 juin 2006 " avec le meilleur de ce que le Parti socialiste avait voté en 1996, ou même encore en 2003... (par exemple sur les retraites).

Mais ce n'est pas ce qui a été fait par Nps dans la commission du Projet. Ni par les autres partisans de la synthèse au Bn des 30 mai et du 6 juin.

Pourtant rien dans la situation politique et dans les rapports de force ne justifie ces reculs : la force du magnifique mouvement social anti Cpe aurait du être entendu par le Bureau national : mais non, il était comme absent des têtes et des débats. Le souci dominant était de faire un projet très modéré.

Et il nous a été interdit, à Fm - D&S, de le faire, interdit même de défendre des amendements reprenant les anciennes propositions de notre parti lorsqu'elles étaient plus à gauche. Quiconque ferait un inventaire plus complet serait impitoyable...

Réussir ensemble le changement ? le projet adopté le 6 juin est grave

Le "projet" socialiste adopté le 6 juin...

Ce projet devrait " contribuer au rassemblement de la gauche qui est notre seule stratégie et dont l'unité permettra la victoire " .

Il est malheureusement probable, dans son état actuel qu'il contribue au contraire à la division de la gauche entre un " pôle social-libéral " qui lui a donné l'essentiel de son contenu et un " pôle de la gauche radicale " qui s'appuiera sur tous ses renoncements pour obtenir le maximum de voix au 1er tour de la Présidentielle.

Le risque d'un nouveau 21 avril est donc loin d'être écarté. La tournure que prend aujourd'hui le débat, dérivant, à peine un mois après l'immense victoire contre le Cpe du terrain social au terrain sécuritaire ne peut que renforcer cette crainte.

Le projet se fixe d'entrée trois objectifs :

" Réguler le marché et cantonner le marché à la sphère économique " .

Cette formule n'a malheureusement aucun sens : tout le problème est justement de définir la sphère économique. Pour les libéraux, l'école, la santé, les services publics, les droits à polluer...font partie de la sphère économique.

" Combattre les inégalités " .

Nous verrons, malheureusement, que le projet ne combat les inégalités qu'à la marge.

" Redistribuer les richesses " .

C'est sans doute le point le plus faible du projet et de cette faiblesse découle toutes les autres. Nulle part n'est fait le constat qu'au cours des 23 dernières années, le capital a pris 10 points aux salaires dans le partage des richesses, soit 160 milliards annuels aujourd'hui.

Sans reprendre au capital ce qu'il a pris au salariat (ou au moins une part significative) il n'est pas possible de répondre à " l'urgence sociale " . Il n'est pas possible de répondre, même partiellement, aux revendications de la partie la plus fragile du salariat sans s'en prendre à la partie la moins exposée. Le salariat ainsi divisé, la droite et le patronat n'auront plus alors qu'à compter les points.

Réussir le plein emploi

Ce plein emploi commence, exactement comme pour les libéraux, lorsque le taux de chômage passe en dessous de 5 % de la population active. Or, 5 % de la population active au chômage correspond à l'existence

de 1 375 000 chômeurs. Avec 1 350 000 chômeurs (catégorie I de l'Anpe) la France, selon le projet de notre parti, connaîtrait donc le plein emploi....

Les moyens que le projet propose de mettre en œuvre pour parvenir au plein emploi sont encore moins consistants que l'objectif fixé.

Passons sur " l'innovation encouragée " qui n'apporte rien de concret et n'est qu'une redite de ce que dit notre parti depuis 20 ans sans que cela ait jamais eu le moindre effet sur l'emploi. Le seul élément nouveau, la modification du taux d'impôt des sociétés n'engage à rien car aucun ordre de grandeur n'est spécifié : le ou la candidat(e) à l'élection présidentielle s'en chargera. Ce procédé structure d'ailleurs le projet. Il a l'avantage de cantonner le projet à une musique de fond (l'expression est de Henri Emmanuelli) laissant toute sa place au numéro de soliste du candidat ou de la candidate à l'élection présidentielle.

En réalité, nous le savons depuis la période 1997-2001 et le gouvernement de Lionel Jospin, pour faire reculer le chômage, il faut combiner trois types de mesures : la relance du pouvoir d'achat, la diminution du temps de travail et un euro qui ne soit pas surévalué par rapport aux dollars afin de ne pas entraver les exportations.

L'euro :

Le taux de change de l'euro est fixé par la Banque Centrale Européenne dont la mission prioritaire est de garder à l'euro sa valeur, même s'il est un

frein aux exportations de l'Union européenne.

La relance du pouvoir d'achat

La principale mesure évoquée pour relancer le pouvoir d'achat est l'instauration d'un " Smic au moins à 1 500 euros bruts avant la fin de la législature " . A moins de préciser qu'il s'agit de " 1 500 euros bruts constants " , cette mesure qui est présentée comme la preuve de " l'ancrage à gauche du Parti Socialiste " est dérisoire. Il suffit de calculer. En effet, aujourd'hui, pour 151,67 heures de travail mensuelles, le Smic brut s'élève (depuis le 1er juillet 2005) à 1 218 euros. Le Smic net à 958 euros.

Pour simplement préserver le pouvoir d'achat du Smic actuel en dépit de l'inflation, il faudrait que le Smic augmente (en moyenne) de 2 % par an entre juillet 2006 et 2012 et donc que le montant du Smic brut atteigne 1 400 euros en 2012.

Dit autrement, cela signifie qu'un Smic de 1 400 euros en 2012 aurait le même pouvoir d'achat qu'un Smic à 1 218 euros en juillet 2005 (le Smic actuel). L'augmentation réelle du Smic mensuel brut proposée par le Projet socialiste n'est donc que de 100 euros (1500 - 1400) entre 2005 et 2012.

100 euros sur 7 ans (juillet 2005 à 2012) cela représente une augmentation annuelle de 14 euros bruts (92 F) et de 11 euros nets (72 F) du Smic mensuel.

Voilà qui ramène à ses justes proportions la " mesure phare " du projet qui nous est proposé. Une augmentation aussi réduite du Smic ne permettra pas de changer quoi que ce soit à la répar-

les socialistes ont peu de jours pour le lire, sans amendement ni choix

... mérite d'être analysé à la loupe...

tition des richesses et n'aura qu'un effet très réduit sur la relance de la croissance.

La réduction du temps de travail

Le projet ne tire aucun bilan de la façon dont les 35 heures ont été mises en œuvre par les lois Aubry.

La priorité est donnée à la négociation, ce qui donne un droit de veto au Medef sur l'application des 35 h.

" Si la négociation n'aboutit pas, la loi interviendra " précise le projet. L'intervention de la loi est une avancée due à l'intervention de Fm-DS lors du Bureau National du 7 juin.

Fillon a agi par la loi pour contourner les 35 h légales. Nul ne croit que Le Medef qui a " déclaré la guerre contre les 35 h " va " négocier ".

Et les conditions de l'intervention de la loi restent imprécises. En effet, qu'est-ce qu'une négociation qui " n'aboutit pas " ? En l'absence de précision sur " le principe de l'accord majoritaire " dans le chapitre intitulée " une nouvelle démocratie sociale " une négociation peut fort bien avoir " abouti " si un accord était signé par trois syndicats sur cinq même largement minoritaires en voix aux élections professionnelles.

Le projet ne permettra d'actionner, malheureusement, aucun des leviers nécessaires à un réel recul du chômage de masse. Dans ces conditions, même l'objectif d'un taux de chômage de 5 % paraît tout à fait hors d'atteinte.

Le financement de la protection sociale

L'Irpp serait élargi à la Csg. Cela signifie que la Csg ne serait plus considérée comme une cotisation mais comme un impôt. Le recul serait d'importance. En effet, une cotisation est pré-affectée : elle ne peut être utilisée que pour financer les retraites, la sécu ou l'assurance chômage. Elle ne peut pas de même d'un impôt qui peut être utilisé pour financer n'importe quelle dépenses publiques : un nouveau porte-avion, par exemple.

Nous modifierons les prélèvements sociaux afin qu'ils cessent de pénaliser l'emploi ". C'est accepter le dogme libéraux du " coût du travail " comme entrave à l'emploi.

" Les cotisations patronales seront calculées sur l'ensemble de la richesse produite et non sur les seuls salaires ". Cela signifie que l'une des principales conquêtes sociales de la Libération, l'augmentation automatique du salaire indirect (les cotisations sociales) lorsque le salaire direct augmente disparaîtra. Il deviendra beaucoup plus difficile de défendre les ressources de la Sécurité sociale.

" Nous unifions les droits des demandeurs d'emplois : une garantie de ressources de base, ouverte à tous les actifs privés d'emploi et financée par la solidarité nationale et un régime complémentaire, proportionnel au dernier salaire, l'Unedic, géré par les partenaires sociaux ".

Sans avoir l'air d'y toucher, cette formule signifie une modification en profondeur du régime d'assurance chômage.

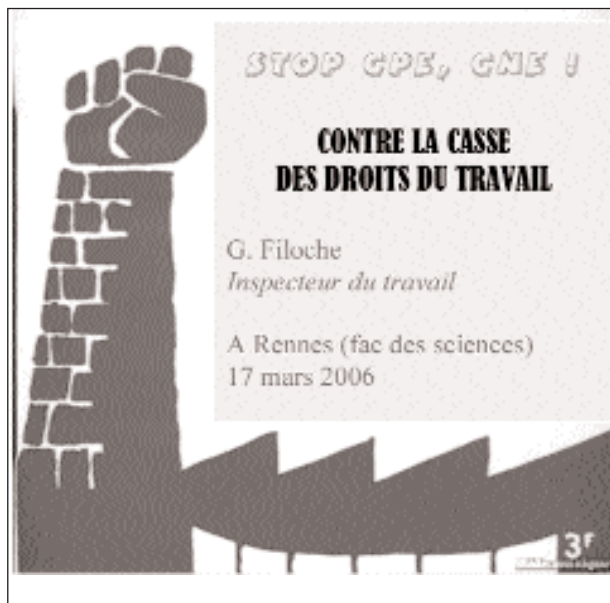
Il n'est guère étonnant que François Fillon ait aussitôt approuvé cette mesure : le patronat n'aura plus qu'à participer à une partie du financement de l'assurance-chômage (le régime complémentaire) alors qu'aujourd'hui il doit participer au financement de la totalité de l'assurance-chômage.

Ce sera l'impôt (la solidarité nationale) qui se substituera aux cotisations patronales pour ce nouveau " régime de base ". Alors que le patronat licencie à tour de bras, simplement pour augmenter ses profits, pourquoi encourager ainsi son irresponsabilité sociale ?

" Les services publics confortés "

Le projet insiste sur " les missions de services publics dont la différence avec les " Ppp " (partenariat privé public) d'Anthony Blair n'a rien d'évidente.

Le projet affirme refuser la privatisation de Gdf. Mais qu'advient-il de ce contrôle public si de Villepin parvient à ses fins : la fusion de Suez et de Gdf. Sans la nationalisation de Suez, ce refus restera un vœu pieux,



tout comme d'ailleurs le regroupement d'Edf-Gdf.

Aucune des privatisations opérées par le droite ou le gouvernement de Lionel Jospin n'est remise en cause.

L'eau devrait être considéré comme un bien public essentiel et donc relever d'un service public de l'eau. Le projet se contente de laisser le choix aux élus locaux entre la gestion publique et la gestion privée.

Lutte contre la précarité

Le projet propose la suppression du Cne. C'est positif mais c'est la moindre des choses après la victoire de la jeunesse et du salariat contre le Cpe. Mais les Cde (" contrats dernière embauche ") de Villepin ne sont pas abrogés.

Le projet affirme la primauté du Cdi mais les moyens proposés pour parvenir à cette affirmation ne sont pas à la hauteur de l'objectif.

La modulation des cotisations sociales (non chiffrée évidemment pour laisser toute sa place au solo du candidat à l'élection présidentielle) en fonction de la durée du contrat de travail va dans la même direction que l'ensemble du projet : il ne faut surtout pas créer d'obligations au patronat, uniquement lui fournir des incitations. Cela fait 20 ans que cela dure et chacun a pu constater les résultats de ce type de politique.

Aucune mesure n'est proposé pour lutter contre l'un des facteurs essentiels de précarité et de pauvreté qui touche essentiellement les femmes : le temps partiel imposé.

Renoncer à reprendre au capital les

Les minima sociaux

Ils sont parmi les grands absents de ce projet.

Cette absence est d'autant plus navrante que les mesures proposées par le projet ne pourront guère avoir d'effet sur le chômage de masse.

Aucune augmentation des minima sociaux n'est prévue.

Depuis deux ans, les bénéficiaires d'allocations chômage voient même leur pouvoir d'achat diminuer : la droite a décidé que le montant de leurs allocations ne serait plus indexé sur l'inflation.

Des dizaines de milliers de personnes ont été exclus du bénéfice de l'assurance chômage par des accords ayant recueilli la signature de syndicats minoritaires en voix aux élections professionnelles. La durée d'indemnisation de nombre de ceux qui restent bénéficiaires de ces allocations a diminué de plusieurs mois.

De tout cela, le projet ne dit mot. Il reprend, au contraire, le refrain de la

droite et du Medef, celui de l'accompagnement des chômeurs. Comme si le problème était un problème d'accompagnement : s'il n'y a pas d'emplois, à quoi sert l'accompagnement ? La solution, c'est la création massive d'emplois ce qui passe par une toute autre politique que celles préconisées par le projet.

Le Rma n'est même pas remis en question et nulle part le projet n'évoque l'idée d'augmenter le Rmi, comme si notre parti se désintéressait du sort des millions de personnes qui ne vivent que de cette allocation.

La seule perspective offerte par le projet est une perspective à 10 ans (ce qui n'engage donc à rien, la durée d'une législature n'étant que de 5 ans) : l'intégration des minima sociaux et diverses allocations au sein d'un revenu de Solidarité Active (Rsa) pour que " plus une famille ne vive sous le seuil de pauvreté ".

Le projet prévoit la mise en place d'une allocation autonomie. Après le rôle joué par la jeunesse et particulièrement

l'Unef dans la victoire contre le Cpe, c'était, là encore, la moindre des choses. Mais le montant de cette allocation n'est pas chiffré et les conditions de son versement ne sont pas précisées. Le projet n'exclut donc pas l'attribution de cette allocation selon des critères sociaux : le candidat ou la candidate à l'élection présidentielle en décidera.

Les licenciements sont l'un des problèmes majeurs de l'urgence sociale.

Le projet n'apporte aucune solution à ce problème. Les licenciements individuels ne sont même pas évoqués. Pourtant, ces licenciements "pour cause réelle et sérieuse" - qui sont le plus souvent des licenciements économiques déguisés - représentent deux licenciements sur trois. Seuls les licenciements économiques sont évoqués. Et la solution proposée par le projet (le " renforcement ", sans aucune précision, des procédures préalables à la définition du plan social) est loin d'être à la hauteur de l'enjeu.

La sous-traitance :

Il y avait un champ important concernant 97 % des entreprises de moins de 50 salariés, et 8 millions d'entre eux, un sur deux, à réguler : le domaine de la sous-traitance, des fausses externalisations, était, d'ordinaire, évoqué dans les textes du parti. Là ce n'est pas le cas. C'était pourtant un moyen d'avoir une vraie politique vers les petites entreprises, et de dissocier plus d'un million de petits patrons, des leaders du Medef et du Cac 40.

Il fallait proposer la responsabilité précise des donneurs d'ordre, les conditions de passation des marchés en respectant les conventions collectives, et en facilitant la reconnaissance des groupes et unités économiques et sociales. Même le synthèse y faisait encore allusion, mais pas le " projet " adopté le 6 juin.

La fiscalité est l'autre grande absente du projet.

Hormis, la taxe d'habitation et (partiellement) la taxe professionnelle, la fiscalité ne fait l'objet d'aucune proposition. Dans sa conclusion, le projet se contente d'évoquer " la droite qui a creusé la dette et multiplié les cadeaux

Le Conseil Supérieur de l'Education rejette l'apprentissage à 14 ans

" C'est là une régression historique de plus de cinquante ans, un véritable renoncement à donner à chacun, pour dépasser les déterminismes sociaux, un niveau élevé de connaissances et de culture communes. Le CSE s'élève aujourd'hui contre ce qui constitue une véritable discrimination sociale, et une aberration économique. Alors que les jeunes ont besoin pour leur insertion professionnelle d'être toujours mieux armés en terme de connaissances diversifiées et de culture, l'apprentissage dès 14 ans enferme les jeunes trop tôt dans une filière, avec bien peu de possibilités de retour en arrière".

Cette opinion de l'Union nationale lycéenne a été partagée par la grande majorité des organisations siégeant au Conseil supérieur de l'éducation. Par 38 voix contre 10, le 18 mai, il a rejeté le projet de décret d'application de la loi "pour l'égalité des chances" sur l'apprentissage à 14 ans.

Pour le Snes, "Ce décret ne fait que décliner une loi qui institutionnalise l'éviction précoce du collègue en construisant sur 2 ans une véritable filière dès l'âge de 14 ans et qui remet, de fait, en cause la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans et le collège pour tous. Le principe du volontariat des élèves, qui n'est même pas rappelé dans le texte, relève d'un simple effet d'affichage, d'autant que la gratification prévue pour les stages d'initiation en entreprise (20 % du SMIC horaire) peut séduire un certain nombre de familles confrontées à de graves difficultés financières. Le principe de réversibilité affiché par la loi n'est qu'un leurre".

Le CSE a également rejeté, par 41 voix contre 3 et 7 abstentions, le décret sur le contrat de responsabilité parentale. Ce texte prévoit de suspendre les allocations familiales aux familles dont les enfants seraient absentéistes

Renoncer à contrôler les licenciements boursiers et abusifs ?

10 points qu'il a pris aux salaires ?

fiscaux à ses clientèles électoral " mais n'en tire aucune conclusion pratique. La seule perspective, sans aucune précision, est de rendre notre fiscalité " plus redistributive ".

Le temps n'est plus où notre parti affirmait clairement qu'il voulait augmenter la progressivité de l'impôt sur le revenu progressif et réduire l'impôt indirect, l'impôt injuste par excellence puisque qu'il taxe au même taux le Pdg et le Rmiste.

Aucune des mesures prises par la droite n'est remise en question : ni " *le bouclier fiscal* " qui protège de l'impôt sur le revenu les plus fortunés, ni la baisse des taux d'imposition des hauts revenus, ni la suppression de la taxe flottante sur les produits pétroliers...

La modification de l'assiette de l'Isf, la baisse de la Tva, le rétablissement de l'impôt sur les sociétés : tout cela est passé à la trappe. Comment, dans ces conditions redistribuer les richesses et donner à l'État les moyens d'une intervention efficace ?

Enfin, la fusion de la Csg et de l'Impôt sur le revenu constituerait, nous l'avons déjà constaté, une régression majeure du financement de la protection sociale.

Le logement est également l'un des problèmes relevant de l'urgence sociale.

L'augmentation de l'Apl ne paraît pas aller dans la bonne direction : le risque est grand qu'elle se retrouve directement, comme à l'habitude, dans la poche des bailleurs.

Mais l'instauration d'un " *bouclier logement* " plafonnant à " 25 % maximum la part du budget des ménages modestes consacré au logement dans le parc privé conventionné " et la garantie mutualisée des risques locatif, tout comme le doublement du nombre de résidences étudiantes sont des points positifs.

Encore faudra-t-il, cependant, que la notion de " *ménage modeste* " corresponde au minimum au revenu médian par membre de la famille en évitant les effets de seuil et que le bouclier logement s'étende au-delà du parc conventionné privé.

L'assurance-maladie et la santé

Une lecture un peu rapide peut laisser croire que le projet abroge la loi

Douste-Blazy lorsqu'il affirme : " *Nous reviendrons sur les mesures antisociales prises en 2005* " Mais ce n'est pas le cas, la loi Douste-Blazy sur l'assurance-maladie date de l'été 2004 comme l'ont fait remarquer les camarades de Fm-D&S au Bn sans être entendus.

Les seules mesures remises en question sont donc celles prises en 2005 : forfait de 1 euro sur les feuilles de soin ou de 18 euros pour les actes supérieurs à 90 euros...

La machine infernale mise en place en 2004 contre la Sécu resterait donc en place.

Aucune recette nouvelle n'est dégagée, surtout pas en augmentant les cotisations sociales patronales.

Aucune action n'est engagée pour contrôler les dépenses responsables de l'essentiel du déficit : les médicaments (avec une dépense par habitant égale à celle du Danemark, le déficit de l'assurance maladie diminuerait des 2/3 et les accidents du travail mis indûment à la charge de l'Assurance-maladie.

Le déficit ne pourra donc que perdurer et le périmètre des soins remboursés par l'assurance maladie obligatoire continuera à diminuer. L'objectif poursuivi par la droite et le Medef sera, malheureusement, atteint : les assurances complémentaires (société d'assurance et mutuelles) gagneront une place de plus en plus importante dans le financement des dépenses de santé.

Les tarifs des assurances complémentaires continueront donc à augmenter (autrement plus rapidement que le Smic réel tel que le propose le projet), la sélection des assurés s'accroîtra et la médecine à deux vitesses s'incruster.

Il n'est pas sûr comme l'indique le projet qu'il puisse y avoir des " soins pour tous " mais une chose est certaine, en acceptant de mettre en œuvre la contre-réforme de la droite, ces soins ne seront pas les mêmes pour tous. C'est l'égalité d'accès aux soins qui est abandonnée par le projet.

Les inégalités régionales (un spécialiste en Picardie pour deux en Paca) ne disparaîtront pas par la magie des incitations " *financières et fiscales* ", destinées aux jeunes médecins, prévues par le projet alors que le " *numerus clausus* " qui verrouille les études

médicales n'est pas clairement remis en question.

Le " *Plan Hôpital 2007* " qui faisait disparaître la carte sanitaire nationale et organisait l'exclusion de milliers de malades de l'hôpital a été maintenu en dépit de notre demande Fm-D&S au Bn de l'abroger.

Le renforcement des moyens de la santé scolaire n'est pas chiffré. Le projet ne propose même pas un retour de la visite médicale au travail chaque année. Son silence sur la question entérine l'accord imposé par le Medef qui prévoit que cette visite n'ait plus lieu que tous les deux ans.

Les élections aux caisses de Sécurité Sociale sont définitivement enterrées par le projet.

La question-clef des retraites

La loi Fillon " *sera abrogée* ". Mais comme le disait, avec pertinence, François Hollande lui-même : " *Pour abroger, il ne suffit pas d'avoir une gomme, il faut aussi un crayon* ". Il est nécessaire, en effet, de remplacer ce qu'on abroge. Or, le projet ne présente aucune alternative à la réforme Fillon : le crayon a disparu. La seule perspective est celle d'une négociation mais le projet n'a pas de position sur l'un des sujets majeurs de l'urgence sociale.

Grâce, là encore, à l'intervention de Fm-DS lors du Bureau National du 6 juin, le projet retire la formule de " *retraite à 60 ans* " mais c'est pour affirmer simplement que " *la retraite à 60 ans doit demeurer un droit* ". Cela fut d'ailleurs l'objet d'un imbroglio entre Vincent Peillon et François Hollande, remettant les " 60 ans " dans le texte " *parce qu'ils étaient dans la synthèse* "... mais, *en fait* il n'y étaient pas dans la " nuit " du Mans.

Mais, même avec la réforme Fillon, la retraite à 60 ans est toujours un " droit " : le droit de partir en retraite avec une allocation gravement amputée si l'on ne dispose pas de 40 et à terme de 43 ou de 45 années de cotisations.

La durée moyenne d'une carrière dans le secteur privé est de 37 ans.

Les 2/3 des salariés de ce secteur qui arrivent à l'âge de la retraite ne sont plus au travail : ils sont en maladie, en invalidité, au chômage. Le " droit " à la retraite à 60 ans n'est donc qu'un droit formel. Pour qu'il devienne un

Il n'est évoqué nulle part le transfert des pouvoirs du Président de la

L'essentiel de ce qui permettrait l'avènement d'une République démocratique et parlementaire

droit, il faudrait que la durée de cotisation nécessaire à une retraite à taux plein soit conforme à la réalité sociale et à la durée réelle d'une carrière. A Dijon, dans son discours solennel de clôture, devant tous les militants unanimes, et devant toute la France, François Hollande s'était solennellement engagé pour une "retraite à 60 ans à taux plein"....

Le projet n'envisage pas de réduction du nombre d'années de cotisations. Dans ces conditions, le taux de remplacement de la retraite par le salaire diminuera dans des proportions dramatiques : 78 % du salaire net moyen en 1992 à 50 % environ en 2030.

Le projet évacue complètement également le calcul de la retraite sur les 10 meilleures années et l'indexation des retraites sur les salaires. (pourtant prévue par Lionel Jospin en juin 1997... mais là, lorsque Fm-D&S est intervenu pour le remettre, le 6 juin 2006, l'idée en a été balayée d'un revers de phrase par François Hollande)

Ce que propose le projet est simplement de limiter la diminution massive du montant des retraites. Mais les propositions qui sont faites sont imprécises ou inquiétantes.

Qu'est-ce qu' "un niveau minimal de pension garantie qui devra s'approcher du Smic" ? La perspective de s'approcher du Smic n'engage à rien : une augmentation de 1 euro des retraites inférieures au Smic les rapprochera du Smic...

La proposition d' "améliorations plus favorables" (sic) du taux de remplacement laisse entendre qu'il pourrait y avoir des améliorations moins favorables et donc une dégradation de ce taux de remplacement.

Le mode de financement des régimes spéciaux et donc les régimes spéciaux eux-mêmes sont remis en cause par le projet. Pourtant en matière de financement, c'est epsilon. Et ce sera un danger sur le plan électoral.

La "retraite à la carte" telle que l'entend le Medef (et en dépit de son retrait formel concédé à Gérard Filoche) reste évidemment présente derrière la formule "la possibilité de choisir et de préparer son départ en retraite". Mais avec 43 ou 45 années de cotisation pour une retraite à taux plein qui pourra "choisir" son départ en retraite s'il ne l'a pas "préparée" grâce aux fonds de pension ? C'est sans doute pour cela que le projet ne remet

pas en cause les "fonds de pension à la Française" mis en place par la Droite.

Le rôle attribué au Fonds de réserve mis en place par Lionel Jospin ne peut en aucune façon assurer "la solidarité entre les générations" comme le prétend le projet : il s'agit d'un fonds de lissage qui ne fait que mieux répartir l'augmentation des cotisations dans le temps mais ne peut se substituer à cette augmentation.

Or, le projet ne prévoit aucun financement supplémentaire pour les retraites, surtout pas l'augmentation des cotisations patronales.

La nouvelle République :

Le projet présente un certain nombre d'avancées :

- Le renforcement du pouvoir du Parlement : co-maîtrise de son ordre du jour, suppression du vote bloqué et de l'article 49-3.

- L'instauration du mandat unique des parlementaires.

- L'introduction d'une dose de proportionnelle (20 %) pour l'élection des députés.

- L'extension du mode de scrutin proportionnel département à partir de 3 sièges et la modification du collège sénatorial ainsi que la suppression de son droit de veto en matière constitutionnelle.

Mais ces améliorations restent marginales : l'essentiel de ce qui permettrait l'avènement d'une 6ème République démocratique et parlementaire ne figure pas dans le projet.

Le projet n'évoque nulle part, en effet, le transfert des pouvoirs du Président de la République au Gouvernement : la diplomatie, la défense, la politique européenne, la totalité des nominations et des révocations aux principaux postes de direction de l'administration et surtout le droit de dissolution.

En l'absence de ce transfert, les pouvoirs du Parlement et ceux du Président de la République restent gravement déséquilibrés : notamment, le Président a le pouvoir de dissoudre l'Assemblée Nationale mais le Président de la République n'est pas responsable politiquement devant l'Assemblée Nationale. Le rôle de "fusible" dévolu par la Constitution de la 5ème République au Premier Ministre

est confirmé ainsi que l'irresponsabilité politique du Président de la République. Appeler "République parlementaire" cette 5ème République à peine modifiée ressemble beaucoup, hélas, à de l'abus de langage.

La procédure d' "empêchement" prévue par le projet ne rend pas "responsable" le Président de la République comme l'affirme le projet. Elle ne fait qu'instaurer une sorte de responsabilité pénale, pas une responsabilité politique.

"Le coup d'Etat permanent", la constitution de la 5ème République restent en place.

L'union européenne

Le projet reconnaît que "le cours trop libéral imprimé à la construction européenne a obscurci le projet d'une intégration solidaire". C'est un progrès pour les partisans du "oui" même si le terme "obscurci" est impropre car le cours libéral de la construction européenne ne s'est pas contenté d'obscurcir le projet d'une intégration solidaire : il s'y est opposé frontalement.

Mais le projet ne propose (dans le meilleur des cas) que de bien modestes perspectives concrètes à l'Europe politique, à l'Europe démocratique, à l'Europe sociale.

Pour que l'Union européenne cesse d'être le nain politique qu'elle est aujourd'hui, il faudrait qu'elle dispose, comme l'Etat fédéral américain notamment, de quatre leviers : le levier budgétaire, le levier monétaire, le levier de la politique douanière, le levier de la politique industrielle.

Le levier budgétaire n'est pas au rendez-vous.

Le projet ne propose que d'accroître "la part consacrée à la recherche et à l'innovation" et au développement des "infrastructures de transport". La perspective d'un budget qui permettrait de faire bénéficier les nouveaux Etats arrivants d'aides structurelles équivalentes (par habitant) à celle qui avait permis l'intégration de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal a disparu de l'horizon du projet. Non seulement le levier budgétaire européen est inconsistant mais le projet ne fait qu'émettre le souhait d'une révision du pacte de stabilité (et donc de son plafond de 3 % de déficits publics) qui

République au Gouvernement :

renement d'une 6^{ème} République sociale, ne figure pas dans le projet.

prive les Etats de la zone euro de toute liberté budgétaire. Quand à l'harmonisation fiscale et à la convergence des politiques budgétaires entre Etats de l'Union européenne, elles ne sont prises en considération que dans une formule qui n'engage à strictement rien : "Pour [...] l'harmonisation fiscale et la convergence des politiques budgétaires nous devons partir de la zone euro".

Le levier monétaire est également aux abonnés absent.

C'est aujourd'hui la Banque Centrale Européenne qui dispose de ce levier en l'absence d'un gouvernement de la zone euro. Le projet évoque uniquement une révision des statuts de la Bce sans aucune précision sur le contenu de cette révision. La Bce devrait donc pouvoir tranquillement continuer à fixer le taux de change de l'euro quoique il en coûte à la croissance européenne.

Le levier de la politique douanière ne serait guère plus consistant si les propositions du projet étaient mises en œuvre.

Ces propositions ne remettent pas en cause l'Acte unique de 1986 et donc la libre circulation des capitaux entre pays européens et entre l'Union européenne et le reste du monde. Quant au tarif extérieur commun sur les marchandises le projet appelle, sans aucune autre précision, à son "renforcement". Le tarif extérieur commun étant quasi inexistant, l'appel à son "renforcement" ne devrait pas bouleverser l'état actuel du monde.

La politique industrielle n'est pas évoquée : libéralisme oblige, elle est de l'ordre des fusions-acquisitions entre entreprises privées.

L'Europe sociale est présentée ici sous sa forme minimale : l'harmonisation par le haut des droits sociaux dans l'Union et une directive cadres sur les services généraux. Proposer une "directive cadre sans autre proposition sur son contenu n'est pas forcément de très bon augure pour ce contenu. Quant à l'harmonisation des droits sociaux, si elle est un progrès pour les partisans d'un projet de Constitution européenne qui excluait cette perspective, elle est *en retrait des propositions faites lors de la campagne européenne de 2004 de notre parti et notamment de la proposition d'un Smic européen.*



n° spécial 134 avril 2006
de la revue Démocratie & Socialisme,
mensuel pour aller à gauche le Parti socialiste
1 euro unitaire

PROJET SOCIALISTE

Proposé par :

FORCES MILITANTES pour la DÉMOCRATIE & le SOCIALISME



Appel des socialistes au peuple français, à toute la gauche,
à tous les travailleurs, aux salariés et à la jeunesse

Pour une VI^e République Sociale

Propositions pour une alternative antilibérale

L'Europe démocratique est aussi peu présente dans le projet que l'Europe politique et l'Europe sociale.

Certes, le projet reconnaît que l'Union européenne "souffre d'un déficit démocratique" mais les propositions pour compenser ce déficit ne sont guère convaincantes puisqu'elles se résument à "Un Parlement Européen exerçant ses pleines responsabilités législatives et budgétaires". Or, les partisans du "oui" au référendum du 29 mai (nombreux parmi les rédacteurs du projet) estimaient que le projet de Constitution prévoyait un "Parlement de plein exercice" alors que l'initiative des directives relevaient toujours uniquement de la Commission, que le Parlement n'était dans le meilleur des cas que co-législateur avec le Conseil des Ministres et restait exclu de ce rôle de législateur dans

bien des domaines essentiels. De la même façon, ces partisans du "oui" nous expliquaient que le Président de la Commission était élu par le Parlement alors que ce dernier n'avait, en fait, qu'un droit de veto. Quant à l'instauration d'un Président de l'Europe elle ne ferait que continuer à personnaliser la politique.

Ce qui est surtout inquiétant est que ces propositions institutionnelles reprennent le projet de traité constitutionnel européen et que le projet affirme "Nous proposerons l'élaboration d'un traité strictement institutionnel". Cette proposition revient à soumettre au vote des Français le projet de traité constitutionnel amputé des politiques libérales qui figuraient au Titre III.

Une Europe fédérale ? Ce n'est pas évoqué dans le projet !

Mais le traité constitutionnel était inacceptable non seulement à cause de ces politiques libérales mais aussi en fonction du Titre I qui figeait dans le marbre le caractère anti-démocratique des institutions européennes. Ces institutions, légèrement remaniées par le projet de Constitution, restaient, en effet, des institutions en trompe-l'œil. La seule institution élue au suffrage universel (le Parlement) était aussi celle qui a le moins de pouvoir. L'essentiel du pouvoir restait au Conseil des ministres, à la Commission, à la Cour de justice et à la Banque centrale européenne.

La formule " nous refuserons une ratification du Traité Constitutionnel Européen tel qu'il a rejeté le 29 mai " n'est pas une garantie contre un tel référendum. Amputé de son Titre III, le projet de Traité Constitutionnel Européen ne serait plus le même que celui qui a été " rejeté le 29 mai " .

La perspective d'un Europe fédérale n'est même pas évoquée, elle est remplacée par la perspective de " *coopérations renforcées* " entre Etats-membres, par lesquelles passerait la " *construction* " de l'Union européenne. Or, ces coopérations renforcées, dans l'état actuel du traité européen sont quasi impossibles à mettre en œuvre. Si le projet de Constitution avait été adoptée, elle aurait alors été totalement hors de portée.

Loin de signifier un " dépassement du oui et du non " la partie européenne du projet se traduit, malheureusement, par une victoire écrasante des thèses des partisans du oui au référendum du 29 mai 2005.

La mondialisation

La réforme proposée des institutions internationales ne va pas à l'essentiel : donner la priorité aux normes fixées par l'Organisation Internationale du Travail sur celle de l'Organisation Mondiale du Commerce.

Le projet affirme que " *les politiques commerciales doivent avoir pour priorité le développement* ". L'intention affichée est positive mais en pleine contradiction avec la politique de notre parti qui s'est félicité de la signature du dernier accord de l'Omc en décembre 2005 à Hong-Kong. Cet ac-



cord, en effet, sacrifie le développement des pays du Sud, ce qui leur reste de services publics, à l'ouverture, sans protection autre que formelle, de leurs frontières aux multinationales du Nord.

Le projet propose de réformer le Fmi et la Banque mondiale " *pour placer la lutte contre la pauvreté et l'accès aux biens publics au cœur de leurs missions* ". C'est certes positif, là encore, mais le passage de ces deux institutions du rôle d'incendiaire à celui de pompier aurait sans doute mérité un minimum d'explication.

Le rôle des plans structurels du Fmi et de la Banque Mondiale dans l'appauvrissement de très nombreux du Sud, dans le bradage massif de leurs services publics (en Afrique mais aussi en Asie du Sud-est et en Amérique latine) aurait gagné à être mis en évidence pour que chacun comprenne bien que leur demander de " *placer la lutte contre la pauvreté et l'accès aux biens publics au cœur de leurs missions* " consistait à exiger d'elles qu'elles fassent exactement le contraire de ce qu'elles pratiquent depuis près de 30 ans.

Le projet propose la mise en place " *d'une taxe internationale* " de type Tobin. C'est une perspective positive, même si sa mise en œuvre n'est, malheureusement, pas pour demain. Le projet de notre parti subordonne, en effet, la mise en place de cette taxe à " *une action concertée avec tous les pays où se situent des places bour-*

sières et financières ", sans que le projet précise si tous les pays devront donner leur accord à l'instauration de cette taxe.

L'intérêt de subordonner l'octroi de subventions publiques aux entreprises cotées en bourse à l'engagement " *de ne pas réaliser de plan de licenciement alors qu'elles ont dégagé des profits substantiel* " est singulièrement atténué par la formule " *profits substantiels* " .

Le projet propose " *l'annulation totale de la dette des pays les plus pauvres* ". Pourquoi le projet se limite-t-il aux pays les plus pauvres ? C'est la dette de tous les pays du Sud qu'il faut annuler.

Les taux d'intérêts pratiqués par les banques du Nord depuis 1979 ont obligé les pays du Sud à leur verser plusieurs fois déjà le montant de leurs dettes. Toutes ces dettes sont provisionnées depuis longtemps et leur annulation ne changerait donc rien à la situation financière des banques concernées.

Par contre ces dettes constituent un véritable boulet pour les pays du Sud, un moyen de chantage considérable pour entraver les politiques sociales que voudraient mener des gouvernements comme celui de Lula au Brésil. Exiger l'annulation de la dette de tous les pays du Sud serait certainement la meilleure preuve de l'internationalisme de notre parti.

Jean-Jacques Chavigné

Contexte politique, coup d'état antidémocratique, égalité "réelle"...

Autres remarques sur le projet du Bn du PS.

Le projet adopté par la direction du PS ne saurait être examiné en dehors de son contexte. Considérer le contenu (comme le fait l'article précédent de Jean-Jacques Chavigné) est nécessaire, il faut aussi examiner le contexte politique et les réactions des différents courants (Nps, Rm, Rag, c'est à dire les courants d'Henri Emmanuelli, d'Arnaud Montebourg, et de Laurent Fabius et Jean-Luc Mélenchon). Voilà l'objet de ces réflexions complémentaires de Vincent Présumenty (militant socialiste de l'Allier)

Le contexte politique.

Ce projet, élaboré sans consultation des militants quand bien même a-t'il incorporé ça et là des membres de phrases montés de petites conventions fédérales est donc en fait pondu, telle une bulle papale, six mois après la "synthèse du Mans" qui étouffait les débats liés à la victoire du Non du 29 mai 2005, victoire qui constituait à la fois une victoire du socialisme et une défaite frontale pour la direction du PS, infligée par sa propre base sociale et électorale. Les principaux dirigeants du Non socialiste, Henri Emmanuelli de manière décisive, décidaient de se porter au secours de la direction en s'y incorporant eux-mêmes. Mais il traduit aussi par-ci par-là la poussée sociale de la base et la poussée vers la grève générale qu'a été le mouvement qui a vaincu le CPE et porté un coup à la politique du gouvernement Chirac-De Villepin-Sarkozy. Vous y trouverez le retrait du Cne, de la loi Fillon sur les retraites et la réforme de la Bce et même une lichette de "taxe Tobin". (...) Ces quelques points isolés et dispersés sont en fait, en contradiction avec la logique d'ensemble du texte. Le refus de la direction cf PS de mettre en avant l'exigence démocratique simple après le 29 mai et le Cpe, d'élections anticipées, a favorisé un vide politique que le "phénomène" Ségolène Royal a rempli. Tel est le contexte.

Celle qui est élue par les médias et les instituts de sondage a commencé à "décliner" son programme. Ses déclarations sur la "mise au carré" des familles et la militarisation de l'encadrement de la jeunesse ont fait du bruit, à juste titre. *Il en a été question comme d'un point central, davantage que des retraites ou des salaires, au cours des 10 h de délibération du Bn du Ps le 6 juin.* Elle a fait, depuis un mois d'autres déclarations, sur les sujets économiques et sociaux, d'où il ressort une politique droitrière et libérale combinée à une forte volonté d'encadrement de la société associant les syndicats. La candidate a déclaré que "son programme serait celui du Ps" mais tout le monde s'accorde à dire que dans la V^e République un ou une candidat(e) peut, et même doit, avoir son "profil personnel", puisqu'il s'agit tout de même de sacrer le roi ou la reine, qui par définition ne devra pas son pouvoir à un débat démocratique, à la rédaction d'un programme et à l'activité d'un ou de plusieurs partis. Autrement dit, il est clair que le programme présenté par la direction du Ps n'est pas fait pour constituer le mandat d'un candidat aux présidentielles, qu'on ne se raconte pas d'histoires. Dans *Le Monde*, Michel Noblecourt, explique d'ailleurs que les "projets socialistes", au fond, ne servent à rien. Puis Eric Le Boucher le

présente comme un "projet" encore trop à gauche (sic). Enfin Laurent Greilsammer présente le "projet" comme "dynamite" par Ségolène Royal : tout arguments utilisés pour minimiser et dépolitiser le débat autour dudit "projet".

Un "coup d'état" antidémocratique :

La soumission de la direction du Ps aux coups de boutoirs présidentielistes et médiatiques de Ségolène Royal n'a de pair que sa dureté envers tout ce qui voudrait être débat contradictoire et programmatique.

Le courant Fm-D&S (Forces Militantes pour la Démocratie et le Socialisme) n'est pas n'importe quel courant du Ps, puisqu'il est l'héritier des forces du "Non socialiste" qui ont vaincu dans le pays le 29 mai 2005, se situant dans le prolongement de ce combat et non dans son étouffement par la synthèse. Il porte les sentiments de l'écrasante majorité de la base de la motion 5 du congrès du Mans et sans doute au-delà.

A ce titre, il doit être éliminé autant que possible. Fm-D&S, avec Gérard Filoche et Marc Dolez, avait de longue date présenté une proposition de projet alternatif, il a été interdit de vote par l'inflexible époux de l'élu des sondages et adversaire favorite de Nicolas Sarkozy. Les amendements de Fm-D&S ont également été refusés, non soumis au vote.

Ce petit coup d'Etat contre le courant Fm-D&S doit être estimé à sa juste valeur. L'unanimité apparente ne doit pas masquer l'importance de ces méthodes : "Ségolène-royalisme" d'un côté, tentative de censure totale d'un courant de l'autre.

Nos "éléphants" historiques inquiétés par le premier phénomène auraient tort de se laver les mains à propos du second en se disant que c'est une aile "d'extrême gauche" qu'on réprime un peu comme cela est de tradition, n'est-ce pas, voyez Marceau Pivert il y a cinquante ans, on l'a viré, il est revenu, on l'a censuré, il a gueulé, et, bon un mal an, la vie a passé. Lourde erreur, Messieurs les éléphants !

Car le Ps en tant que parti issu du mouvement ouvrier, de tradition parlementaire, vit et existe par les courants.

La relativisation du programme par les coups médiatiques permanents de Ségolène Royal, d'une part, la volonté d'interdiction et de censure contre un courant reposant sur des idées, d'autre part, sont logiquement complémentaires.

Il est naturel que l'alignement, la transformation en convention démocrate américaine, commence par frapper à gauche.

Mais il est significatif qu'au Bn du Ps du 6 juin, ce soit Dominique Strauss-Kahn qui soit intervenu pour demander à ce qu'au moins, Dolez et Filoche aient le droit à la parole, François Hollande le leur ayant interdit sans objection de quiconque. Pourquoi Dsk ? Parce que le social-libéralisme est encore un courant du Ps (je m'excuse de choquer au passage les gauchistes qui n'y comprennent rien). Un présidentiable, chez eux, fut-il Dsk, est encore issu d'une différenciation politique de type partidair, avec toutes les contradictions que cela peut comporter. Avec la promotion médiatique extérieure au parti de Ségolène Royal, c'est différent, on veut en finir tout de suite avec de telles contradictions : c'est d'abord le présidentiable, ensuite le parterre, la claque. Le parti, les courants, la démocratie représentative, le débat, les amendements, c'est fini. Bref, c'est la V^e République.

Mais il y aura des résistances !

Protestons contre l'absence de démocratie, dé-

fendons les droits de choix, de vote et d'amendements, mais ne soyons pas trop inquiets. En effet, ces grandes opérations ont lieu à Solférino et dans la grande presse. Mais le pays profond ces dernières années s'est montré, lui, plus socialiste, plus mobilisé, plus à gauche, même quand il se fache contre le Ps, voire surtout dans ces cas là.

C'est par la gauche et même par 59 % des électeurs socialistes que le "Non" a gagné le 29 mai 2005. C'est une jeunesse qui arrive à la politique qui a déferlé dans le mouvement contre le Cpe, en résonance directe avec cette poussée politique de gauche. *L'immense mouvement en défense des retraites de 2003 n'a pas été oublié dans les consciences.* Dans ces conditions, l'illusion éventuelle que le changement puisse se résumer à une candidature "people" conduite par les grands médias, en dehors de toute considération d'orientation et de méthodes politiques ne peut que se dissiper. Les cyber-adhérents à 20 euros ont été conçus pour noyer ce parti dans ses traditions de débat et de représentation sociale, mais ils ne sont pas venus en masse seulement suite aux premiers sondages sur Ségolène Royal, mais lors du mouvement contre le Cpe. Ceux d'entre eux, qui sont des adhérents réels, ne se sont pas décidés seulement à cause d'Internet mais à cause du moment présent politique et social. Ce ne seront certainement pas des moutons, ni dans un sens ni dans l'autre. Ils sont un enjeu. La normalisation du PS et l'écrasement des courants qui en font la substance est loin d'être gagnée !

Le contenu du texte.

Venons-en à quelques remarques sur le contenu dudit programme (qui n'ont pas été abordées p. 12 à 18) dans le texte précédent de Jean-Jacques Chavigné)

L' "égalité réelle", ou la part du pauvre.

La deuxième partie du "projet" est intitulée "L'égalité réelle" et regroupe ce qui concerne l'éducation, la sécurité, et la "solidarité", à savoir le logement, la santé et la lutte contre la pauvreté, d'une part, et d'autre part les solidarités "entre les générations" et "entre les territoires".

Ce plan, cette classification des matières, appelle un commentaire. En effet, l'égalité dont il est ici question ne saurait être, contrairement à ce que prétend le titre "réelle". Pour une bonne raison : la question de l'égalité est séparée de celles de l'économie et des relations capital-travail, traitées, on vient de voir comment, dans la première partie du texte.

Dans ces conditions, l' "égalité" dont il est question devient une énumération de sujets "sociétaux" mais séparés du coeur des relations sociales. Nous ne sommes pas si loin de ce que recouvre la formulation adoptée par la droite sur l' "égalité des chances" : l'égalité soi-disant "réelle", c'est ici tout ce qui tourne autour de l'entreprise et du lieu de travail sans jamais y pénétrer.

C'est ainsi que, poussant cette logique à fond, les concepteurs du projet ont choisi de traiter la question de la pauvreté à côté de celle de la santé, en la séparant de l'emploi et des salaires. Simplification des aides (Rmi, Rma), "service universel bancaire de base" : on ose à peine appeler ça de l'accompagnement social du libéralisme, la pauvreté elle-même étant prise comme une maladie endémique à laquelle quelques remèdes permettent de s'adapter.

La "première des libertés" : la sécurité ?

Quand à la catégorie "sécurité", que les médias ont décidé d'être sujet de débat n° 1 entre Sarkozy, Le Pen et Ségolène Royal, elle est pré-

Ecole, décentralisation, institutions, relations internationales, armée...



sentée comme la "première des libertés" ce qui constitue un écart, sans doute inconscient celui-ci tant les réflexes conditionnés sont acquis, non seulement envers la tradition socialiste, mais envers la tradition républicaine qui connaît ce que l'on entend ici par le droit à la sécurité, mais comme une composante d'un droit plus fondamental et plus large : le droit à la sûreté.

Le droit à la sûreté a été défini vers la fin du XVII^e siècle par des ennemis de la monarchie absolue et du pouvoir discrétionnaire de l'Etat comme John Locke. C'est la protection contre les agresseurs et contre l'Etat. C'est l'Habeas corpus. C'est l'autonomie individuelle - libre disposition de soi-même, de ses biens personnels, de sa conscience et de son corps. C'est pleinement d'actualité, puisque l'enquête sur les inculpés de la banlieue parisienne suite aux émeutes de l'automne 2005, commanditée au Centre d'Analyse Stratégique par Matignon, montre qu'un tiers ont fait des semaines de prison avant d'être innocentés, et que l'essentiel des violences incriminées concernent non des personnes lambda, mais des affrontements avec la police. Les jeunes de banlieue doivent être protégés à la fois des bandes mafieuses qui recrutent certains d'entre eux et des bandes en uniforme, telle est la réalité présente. Pas de sécurité sans sûreté : ni gauchisme, ni sarkozisme.

Ainsi, les catégories de pensée, politiques et philosophiques, du texte lui-même, sont similaires aux catégories libérales. **Un texte socialiste aurait traité de l'égalité en partant de la question économique, n'aurait pas fait de la pauvreté une maladie, et aurait traité de la sécurité comme composante du droit humain à la sûreté.**

Ecole et décentralisation Raffarin :

Sur l'école, sujet qui étant donné l'épisode dont l'évocation fâche encore, mais qui joua un rôle majeur dans le 21 avril, du ministère Allègre, le haut niveau de généralité de formules comme celles qui concernent le collège ou la rédéfinition des "missions des enseignants afin de répondre aux attentes et aux besoins de la société" (?) ne donne aucune garantie pour quelque politique que ce soit, autrement dit laisse ouvert le risque d'une politique à la Al-

lègre avec ou sans les déclarations à l'emporte-pièce. Par delà celles-ci en effet, cette politique avait pour fil conducteur la décentralisation et la déconcentration, paliers vers la soumission du service public aux pouvoirs locaux, la soustraction au privé voire les privatisations. Raffarin a continué.

Or, que vient de déclarer le directeur de l'Education auprès de la Région ... Poitou-Charantes ? Qu'il y aura une troisième phase de la décentralisation dans laquelle les établissements publics locaux d'enseignement seront regroupés par bassin et placés sous la direction de ces "administrateurs éducatifs" que doivent être les collectivités territoriales. Il a même expliqué que l'"autonomie des établissements" n'a "aucun sens sur le plan économique".

Au même moment, Alain Rousset déclare à une réunion de l'Arf (Association des Régions de France) que les Régions doivent contrôler les services d'orientation et d'information de l'Education nationale (Cio). La décentralisation des Cio avait été empêchée par les grèves de 2003. Ainsi, loin de revenir sur le transfert des Toss (agents techniques) aux départements et régions, ces élus (qui parlent ici non pas au nom de leurs électeurs, mais au nom de la classe politique locale à laquelle ils se sont agrégée) semblent vouloir finir le travail commencé par Raffarin en 2003. Voilà la politique qui peut se cacher derrière le vide du texte de la direction (qui, au passage, nous apprend aussi qu'il faut prendre en compte la mixité sociale dans les écoles privées sous contrat, comme si la question de leur subventionnement public ne devait jamais plus être posée !).

La République et la décentralisation :

On notera encore l'irruption, à l'occasion du passage sur la "solidarité rurale", des "contrats territoriaux de services publics" : ils ne sont pas définis, mais ils le sont par ailleurs ... dans la loi de janvier 2005 de Raffarin sur les territoires ruraux, par exemple.

Réforme de l'Etat ? La Loi Organique sur les Lois de Finance (Lof), décentralisation dans le cadre de la V^e République maintenue, mutualisation des moyens du service public (c'est-à-dire redéploiement et souplesse par dessus les statuts et les missions), restent l'alpha et l'oméga d'une politique parfaitement droitrière dans ces domaines, qui nourrit les conflits sociaux depuis des années et dont le rejet a pourtant été une des causes de la victoire de la gauche aux élections régionales de 2004 ...

Pour savoir ce que dit le texte sur la décentralisation, il ne faut pas lire la partie qui est titrée là-dessus dans cette section du texte, mais il faut faire des déductions à partir des passages sur l'école (cf. ci-dessus). Il n'y a nulle mise en cause de la décentralisation faite par Raffarin, au contraire, il s'agit de la consolider par les transferts financiers qu'elle appelle logiquement. La réforme constitutionnelle de mars 2003, au terme de laquelle la République est intitulée "décentralisée" dans la constitution, et par laquelle des lois organiques peuvent en principe varier d'une collectivité territoriale à une autre, n'est pas évoquée : la direction du Ps veut donc la conserver. A part ça, on cause "correction des inégalités territoriales" ...

D'autre part, au cœur des institutions de l'Etat, il y a l'armée, le corps préfectoral et diplomatique, l'Ena. Aucune partie du texte ne concerne ces institutions, sauf l'armée, mais cette dernière n'apparaît pas dans la partie sur la République et la démocratie, mais dans la dernière partie sur les relations internationales.

Six mois de service mixte ?

La proposition d'un service civique mixte obligatoire de 6 mois ne concerne pas l'armée, mais est conçue comme "pédagogique". Elle est, à ce titre, extrêmement discutable ; la jeunesse a-t-elle besoin d'un stage de formation politique et civique ? Et qui l'encadrera ? *Qui la paiera et combien ? Sera ce un "emploi*

forcé et gratuit" ? Sera t il obligatoire et qui pourra y déroger ? ces questions sont explosives. Quand la jeunesse se mobilise contre le Cpe, elle fait en direct et de sa propre initiative un tel stage. Il vaudrait donc mieux plutôt que vouloir à tout prix l'encadrer lui accorder les plus larges libertés démocratiques, le plus de moyens d'expression, la reconnaissance du syndicalisme étudiant et lycéen, et un bagage scolaire solide. Par ailleurs, la question du service militaire, mixte, citoyen, lié au travail et à l'habitat quotidien, dans une armée démocratique, mériterait d'être posée. Mais il ne s'agit pas de cela dans ce texte ...

Il n'y a pas non plus de rupture avec la V^e République. Il y a seulement la préconisation d'une série de réformes qui seraient soumises à référendum, est-il dit, six mois après l'élection d'une assemblée nationale de gauche. (...)

Cet ensemble de mesures n'est pas rien, mais ne rompt pas, avec l'actuel régime centralisé et présidentiel, où l'exécutif empêche sur le législatif. On a l'impression que tout ce passage a été rafistolé sous la pression d'une situation (perte de toute légitimité présidentielle, crise sociale, affaires et scandales ...) qui empêche de cacher que les institutions de la République sont en question, par des gens qui veulent rester dans la V^e République. Il en résulte ce patchwork, légèrement en retrait, quand à l'audace des propositions, par rapport aux propositions actuelles de ... François Bayrou.

C'est un texte qui reste au milieu du gué, et qui risque donc soit d'être débordé par la situation, soit de ne pas être appliqué. Introduire les réformes annoncées dans la V^e République ne fera qu'en souligner un peu plus la crise, l'absurdité, la sclérose. Le retour à la primauté du législatif reposant sur le suffrage universel est incontournable.

Les relations internationales et l'armée.

Reste la dernière partie sur les relations internationales.

C'est là que l'on peut lire qu'il faut une constitution européenne, mais sans l'ancien titre III du projet de Tce (ce n'est pas écrit ainsi mais ça veut dire ça), des tarifs extérieurs communs (ce qui existe déjà, c'est le fondement du traité de Rome : il est toujours très surprenant d'entendre présenter cette proposition comme le comble de l'audace et de la révolution), un traité social, une révision des statuts de la BCE dont le contenu n'est pas précisé.

Comme il est dit qu'on ne peut pas contraindre le peuple à revoter ce qu'il a rejeté en 2005 (encore heureux), c'est ce passage qu'Henri Emmanuel, notamment, présente comme le fruit de grandes luttes internes victorieuses.

Disons plus prosaïquement qu'il laisse ouvertes toutes les possibilités, les pires comprises. Sur le fond, **il évite de trancher :**

- entre une relance européenne basée sur le noyau franco-allemand ou plus ouverte,
- sur les limites de l'UE et notamment sur la Turquie.

Il évite donc de se prononcer sur les conflits qui divisent l'establishment français et européen, qui opposent Chirac et De Villepin à Sarkozy, entre une politique atlantiste ou une politique continentale de bloc avec l'Allemagne et d'ouverture vers la Russie, la Chine, l'Inde et l'Iran. Il évite donc à plus forte raison ne serait-ce que de dessiner une alternative, à savoir une politique étrangère démocratique rompant radicalement avec les modalités actuelles de la France en Afrique notamment, et proposant une nouvelle union libre des peuples d'Europe s'opposant au gouvernement nord-américain, exigeant son départ des pays qu'il occupe au Moyen Orient, et tendant la main aux forces démocratiques du peuple américain.

Il est, certes, question de rupture avec la "France Afrique". Mais dans la continuité : "Il ne s'agit pas d'abdiquer nos responsabilités" et donc pas d'évacuer les bases françaises au Tchad, par exemple, qui viennent encore une fois de sauver le pouvoir en place. Simplement,

Réactions de Rm, (A.Montbourg) Nps, (H.Emmanuelli) Rag, (L.Fabius)...

la politique africaine de la France devra devenir plus "européenne", formule qui, en fait, ne tranche pas : avec le Royaume-Uni et derrière lui avec les Etats-Unis, ou avec l'Allemagne ? Quand à la "nouvelle" politique de défense, dernier point du texte, c'est le passage qui de tous est le plus en continuité avec la politique de Chirac et Alliot-Marie. La reconfiguration de l'armée de terre, ce qui sans le dire fait référence aux doctrines en vigueur dans l'Otan (armée professionnelle de déploiement rapide à longue distance) reste l'objectif et il n'est, là au moins c'est clair, c'est écrit, c'est en caractère gras. *On soulignera qu'il n'est pas question d'une quelconque campagne pour le désarmement mondial*, et pas question de remettre en cause la dissuasion nucléaire, comme si la capacité de tuer tout le monde était une garantie de sécurité face aux "nouvelles menaces" du type terroriste.

Ainsi, a contrario se dessine ce que pourraient être les axes d'un programme socialiste *comme celui de FM-D&S* : mais un bon programme ne peut que résulter d'un débat collectif, celui qui n'a pas eu lieu, *qui a été interdit*, malgré la production ça et là, dans les conventions fédérales, de bonnes idées. *Il n'a pas eu lieu parce que pour avoir lieu, il aurait fallu qu'il prolonge le débat du référendum, du mouvement social de 2003 et 2006, qu'il ne s'autolimité pas dans le cadre de la "synthèse". Nous en payons les conséquences.*

Quelques réactions sur le projet :

Laurent Fabius s'est déclaré, très content de ce texte, mais il a proposé une série d'amendements substantiels, ce qui contredit ses déclarations de satisfaction : il a exigé un "titre" plus combatif, un refus explicite de toute alliance à droite ou au centre, un veto syndical sur les Opa (offres publiques d'achat), l'annulation d'une grande partie des exonérations de cotisations sociales accordées aux patrons pour dégrader des financements, une opposition écrite à la "militarisation de la société", "ne pas rester en deçà de la synthèse du Mans sur la question des retraites" (donc Laurent Fabius pense que le texte en l'état est à droite de la synthèse sur les retraites !), préciser que les enseignants ne doivent pas devenir des "animateurs de vie scolaire" (ça c'est pour Royal et pour Allègre !), et plusieurs amendements sur l'Europe qui infléchissent le texte dans un sens favorable à la relance d'une politique franco-allemande complétée par un moratoire sur tout élargissement de l'UE (et donc sur la Turquie).

Laurent Fabius a, lui, une orientation cohé-



rente et structurée, et ses amendements ont servi à faire savoir que ni ce texte, ni en fait la "synthèse", n'ont de valeur politique à ses yeux.

Il ne s'y réfère que parce que cela l'arrange dans une position d'attente de l'affrontement sur les investitures aux présidentielles, tout en évitant de trop se compromettre par une approbation trop poussée. (...)

Dans la motion 1, le courant de Jean-Luc Mélançon a estimé ne pas pouvoir assumer la défense de ce texte. Sur son blog, J.L. Mélenchon déclare même qu'il était entré au Bn avec l'intention de voter contre, puis que pour des raisons confuses concernant l'"approche de la mondialisation" (?) dans le texte, il a estimé devoir s'abstenir - au demeurant il est parti avant le vote, laissant les deux autres représentants de son courant via la motion 2 s'abstenir. Bref, ces tenants du ralliement à la synthèse du Mans se mordent les doigts et grognent de plus en plus.

Henri Emmanuelli est finalement celui qui est le plus triomphaliste : "Nous avons obtenu satisfaction à peu près sur tout." (sic) Cette euphorie forcée, artificielle et volontariste d'Henri Emmanuelli ne trompe personne : en même temps il prend les devants par rapport à l'opération "Ségolène Royal" en disant que "ce ne sont pas les personnes qui seront le critère de décision, mais le programme et les idées". Et comment faire pour qu'il en soit effectivement ainsi ? En signant la "synthèse", pire, en se faisant le bras armé de la synthèse contre ceux qu'il avait galvanisés et représentés lors de la campagne du Non socialiste, Henri Emmanuelli a fortement contribué à créer les conditions d'un mauvais "projet" dans lequel les quelques "avancées" ne proviennent pas de l'action de l'ex-motion 5, mais de la situation politique, du mouvement anti Cpe. *Il a même dû amender le projet avec la synthèse, preuve s'il en est, qu'entre le congrès du Mans, les "états généraux", et le 6 juin, le projet n'avait pas avancé à gauche, mais reculé...* *Il a même dû rappeler à François Hollande qu'il avait "signé la synthèse contre la majorité de ses militants", et qu'il espérait être entendu en retour !*

Dans ces conditions ces responsables se trouvent très mal placés maintenant pour défendre le Ps, son identité et ses traditions démocratiques de fonctionnement par courants, contre l'offensive de mise au pas que la V^e République et les médias dominants lui font subir au nom de la "favorite des Français".

Cela dit, tout cela se heurtera à la réalité des rapports sociaux bien avant la présidentielle. Henri Emmanuelli et ses amis auraient pu représenter cette résistance et la conduire à la victoire. Ils ont fait le choix inverse contre leur propre histoire politique.

Arnaud Montebourg s'est abstenu en reprochant au texte de ne pas vouloir aller vers une VI^e République et de ne pas poser la question de la répartition de la valeur ajoutée entre travail et capital. Ces arguments auraient pu justifier un vote contre. (Mais il est vrai qu'Arnaud Montebourg n'est qu'"invité" au Bn, lui aussi)

Il propose avec **Rénover Maintenant** une série d'amendements dont certains sont très spécialisés (ainsi la volonté de créer des Pôles Régionaux de l'Enseignement Supérieur relève d'une discussion spécifique, qui ne fait pas partie d'un tel programme). Dans l'ensemble ceux-ci cherchent à durcir le texte au plan social et démocratique. Ils ne composent pas une autre logique pour autant, car Arnaud Montebourg n'en est plus à la mise en cause de l'institution centrale de la V^e République : la présidence de la République. Il propose dorénavant de garder un président élu au suffrage universel, comme gardien des institutions.

Il est totalement illusoire, en France, de s'imaginer en finir avec le principe monarchique qui régit le fonctionnement de l'Etat de la base au

sommet, du président au recteur, du général au proviseur, du maire (en tant que chef de l'exécutif local et du bureau municipal, doté de pouvoirs de police délégués, pas en tant qu'élu du peuple) aux autres présidents de collectivités territoriales, sans remettre en cause l'institution présidentielle elle-même. La VI^e République d'Arnaud Montebourg s'est progressivement présidentialisée.

L'ensemble des 10 amendements présentés par Marc Dolez et Gérard Filoche pour le courant FM-D&S (cf. page 4) composent au total l'équivalent d'un texte alternatif.

En toute logique le courant FM-D&S appelle à voter contre le texte en cas de non adoption de ces amendements.

Mais il y a un gros problème : ils ne seront pas diffusés par le parti et ne seront communiqués aux adhérents que là où des militants en auront pris l'initiative. Cela vaut aussi pour les amendements de Laurent Fabius et d'Arnaud Montebourg.

La manière dont ce texte est soumis aux adhérents, est choquante : on n'aura que le texte de la direction à prendre ou à laisser, on est autorisé à jouer à l'amendement secondaire local, sachant très bien que le texte final sera négocié au sommet. *On apprend que des barrages sont mêmes faits dans certaines fédérations (Haute-Garonne) entre les amendements des sections et ceux des fédérations, et que la sélection, la remontée des votes, les désignations des délégués, tout sera soumis à limitation, contrôlé, verrouillé.*

Quel est le fond du problème ici ? Pourquoi d'un seul coup, la démocratie "ordinaire" du Parti socialiste est elle foulée aux pieds ? Ce n'est pas que François et Ségolène sont méchants, ils ne semblent pas l'être d'ailleurs. C'est que la logique de la V^e République devient celle du parti surtout en période périélectorale de désignation des candidats alors qu'il y a forte concurrence. C'est le pouvoir qui est en jeu et il faut étouffer toute issue à gauche, en l'occurrence FM-D&S, le courant Dolez-Filoche, le seul qui résiste et présente un projet alternatif. Projet qui, pourtant n'a rien d'ultra gauche, il fait des propositions que le Ps, pour l'essentiel, a déjà votées. (cf. pages 5 à 8).

Ce qui est ici nouveau, c'est que le régime de la V^e République est très en crise et que du coup l'adaptation à sa perpétuation devient plus caricaturale que jamais. Dans ce régime, quoi qu'en dise Henri Emmanuelli lorsqu'il s'exprime encore contre ce qu'il a lui-même permis de mettre en place, les personnes passent avant les programmes. Il est donc à craindre que beaucoup d'adhérents se désintéressent de ce vote. A craindre ... ou à souhaiter ? Car il serait peut-être pire encore qu'un texte passoire et droitier comme celui-là soit plébiscité en apparence. Les "nouveaux militants" à 20 euros vont logiquement être choqués de n'avoir pas de choix, pas d'alternative, pas d'amendements... Mais en seront-ils informés ? Auront-ils le temps de percevoir le système dans lequel ils entrent ? La direction va vouloir faire tout son possible pour croire à un accord en béton autour du "programme socialiste qui sera bien entendu celui du ou de la candidat(e)", autrement dit à se raconter des légendes... *Mais ces procédés, ces forcings antidémocratiques, ont toujours leurs limites, et, quelque part pendant l'automne 2006, au printemps 2007, il se pourrait que les exigences populaires se fassent encore entendre, cette fois pour imposer une issue plus conforme aux aspirations majoritaires à gauche.*

Il vaut donc encore mieux s'appuyer sur les amendements de Fm-D&S, car ils sont les seuls à défendre ce qui fausse tout le jeu : les exigences sociales urgentes, et la logique antidémocratique des institutions actuelles. .

Vincent Prémey, le 11 juin 2006.

Un livre de Ségolène Royal paraît sur internet, le chapitre 2 est consacré aux

“...désordres de l'emploi et du travail”

Ségolène Royal écrit un livre sur le net. C'est original. Le chapitre 2 sur " Les désordres de l'emploi et du travail (comprendre les mutations pour les maîtriser) " mérite une attention toute particulière.

A première lecture, en effet, ce chapitre semble écrit par quelqu'un qui se situerait à gauche dans le Parti socialiste, aux antipodes du social libéralisme et au centre de gravité de ce qu'est aujourd'hui l'ensemble de la gauche.

Une lecture un peu plus attentive permet de réaliser que le social libéralisme n'a pas disparu de l'horizon de Ségolène Royal et, surtout, que le décalage entre la description de la réalité faite par ce chapitre 2 et les remèdes proposés par le projet du Parti socialiste relève du gouffre plutôt que du simple fossé.

C'est une analyse souvent sans concession des effets des politiques néo-libérales

Ségolène Royal ne cherche pas à minimiser le chômage de masse et arrive à la conclusion que la France compte 5 000 000 de chômeurs. Elle considère que l'emploi précaire, le sous-emploi et le temps partiel imposé concerne également 5 000 000 de personnes et reprend à son compte le chiffre de Jacques Rigaudiat : 7 000 000 de pauvres.

Ségolène Royal prend la peine de fustiger la sous-traitance, les faux travailleurs indépendants et " la situation de dépendance économique sans subordination juridique, dans laquelle se retrouve un nombre croissant de travailleurs ".

Elle note, fort justement, que les deux principales préoccupations des Français sont l'emploi et la hausse des prix et, sans grand souci de cohérence avec sa proposition d'encadrement militaire de certains jeunes, elle oppose

l'Etat-Pénitence (qu'elle condamne) à l'Etat-Providence. Elle part en guerre contre la " toute-puissance et toute-bienfaisance du marché. " et dénonce le pouvoir des actionnaires, condamnant sans appel les licenciements boursiers qui n'ont pour fonction que de " détruire les emplois pour doper les dividendes ".

De quoi se réjouir !

Ségolène Royal prend en compte cette vérité élémentaire pour qui connaît le monde de l'entreprise privée : à la douleur de ceux qui ont perdu leur travail s'ajoute la souffrance au travail de ceux qui ont gardé le leur. Elle dénonce à juste titre " l'épidémie de Trouble Musculo-Squellétiques, (Tms) le scandale de l'amiante, le stress, le harcèlement, la délation, les ravages psychiques du management par la pression ".

Elle relie sans équivoque l'essentiel des maux dont souffre la société aux politiques néo-libérales et à l'effacement du rôle de l'Etat.

Pour écrire ce chapitre, Ségolène Royal fait référence à nombre d'auteurs que bien peu de sociaux-libéraux semblent avoir lus : Marx, Alain Supiot, Pierre Concialdi, Christophe Dejours, Philippe Askénazy... Il faudrait, d'ailleurs, ajouter à cette liste les nombreux écrits de la Gauche Socialiste de la fin des années 1990 et du début des années 2000 que Ségolène Royal, paraît avoir lu de vraiment très près.

Un livre parfois codé :

Les adeptes de " Da Vinci Code " seront à leur affaire. Malgré de virulentes attaques contre " la dictature de l'actionnaire ", le livre ne manque pas d'indices qui mènent non pas au "Graal " ou au " Féminin sacré " de Dan Brown mais, plus prosaïquement, au social libéralisme.

Ainsi, Ségolène Royal s'indigne-t-elle que le " taux d'emploi, indicateur privilégié de l'Union européenne " révèle que 63 % seulement des Français " en âge de travailler " soient dotés d'un emploi. Le lecteur ne pourra qu'abonder dans son sens, sauf s'il cherche la signification, pour l'Union européenne, de la formule " en âge de travailler " !

Car les " Lignes directrices de l'emploi " n'en font pas vraiment secret : ce sont les personnes âgées de 15 à 64 ans (une personne ayant encore 64 ans la veille de son 65ème anniversaire). Sans avoir l'air d'y toucher, c'est donc la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans et la retraite à 60 ans qui sont tranquillement remis en question.

Ségolène Royal affirme que les Français " n'aiment pas ce que la droite baptise à tort "réforme" mais ils ne refusent pas le changement [...] à condition qu'il soit réellement négocié avec la société ".

La signification de cette phrase ne souffre, hélas, guère d'ambiguïté : les seuls changements qui seraient aujourd'hui possibles sont contraires aux aspirations du plus grand nombre. Il n'y a jamais eu, en effet, la moindre nécessité de " négocier avec la société " les vraies réformes. Au contraire, la société s'était mobilisée pour les faire aboutir : la journée de 8 heures, la semaine de 40 heures, les congés payés, le suffrage universel, la Sécurité sociale, les retraites par répartition, le Smic, la retraite à 60 ans... Les seules " réformes " qu'il faut négocier avec la société, ce sont celles qui ne profitent qu'à une toute petite minorité : ces actionnaires dont Ségolène Royal dénonce par ailleurs la dictature. **Ce n'est donc pas l'orientation libérale des " réformes " qui est remise en cause mais seulement la méthode adoptée pour les faire accepter par la société.**

Ségolène Royale fait beaucoup appel aux critiques du système libéral de patrons tels que Claude Bébéar ou Jean Peyrelevade. Le procédé peut paraître de bonne guerre, même si ces critiques sont loin d'aller à la racine du système et si les remèdes proposés par ces augustes personnalités ne changeraient pas grand-chose au fonctionnement du système libéral. Le procédé a surtout une autre fonction, largement développée dans ce chapitre 2 : il y a plein de bons patrons, il suffit de les encourager, de les subventionner. Comme si, au cours des 20 dernières années, des dizaines et des dizaines de milliards d'aides publiques (notamment sous forme d'exonération de cotisations sociales) n'avaient pas été ainsi dilapidés en pure perte ! Comme si le



Ainsi, Ségolène Royal met-elle en cause " *la libéralisation des échanges et des flux de capitaux* ". Mais ces deux libéralisations ne sont pas tombées du ciel. La libéralisation des flux de capitaux entre les pays européens et entre l'Europe et le reste du monde est le fait de l'Acte unique européen de 1986 voté par le groupe parlementaire socialiste. Pourquoi Ségolène Royal ne souligne-t-elle pas cette responsabilité ? Pourquoi ne proteste-t-elle pas non plus contre l'approbation donnée par la direction du Parti Socialiste à la signature de l'accord de l'Omc à Hong Kong en décembre 2005, un accord qui sacrifie le développement à la libération des échanges ?

Le meilleur exemple (voir l'article de Gérard Filoche p.) est sans doute celui des 35 h. Ségolène Royal a parfaitement raison de mettre en cause la façon dont ont été mises en œuvre les 35 h. La loi n'a pas suffisamment encadrée cette mise en

" mauvais capitalisme n'avait pas chassé le bon " ! Comme si le modèle anglo-saxon n'avait pas balayé le " modèle rhénan " ou le " modèle japonais " !

De la même façon, Ségolène Royal se contente d'opposer la " pauvreté salariée " aux " parachutes dorés " des patrons qui quittent l'entreprise avec plusieurs dizaines de millions d'euros. Les " parachutes dorés " ne sont pourtant que l'arbre qui cache la forêt : l'important, ce sont les 10 points de Pib annuels que les profits ont confisqués aux salaires depuis un peu plus de 20 ans. Il n'est plus alors question de millions d'euros mais de **160 milliards chaque année**. Il est vrai qu'en se risquant sur ce terrain, la solution coulerait de source : il faudrait rendre ces 10 points au salariat. Visiblement, ce n'est pas le choix de Ségolène Royal.

À qui la faute ?

Dans ce chapitre 2 de son livre, Ségolène Royal analyse souvent avec lucidité les méfaits du capitalisme financier et l'actuelle mondialisation libérale. Mais tout ce passe, dans son livre, comme si personne - et surtout pas les dirigeants socialistes- n'avait la moindre responsabilité dans la montée en puissance de ce capitalisme financier.

œuvre et une place beaucoup trop grande a été laissée à la négociation et au rapport de forces dans chaque entreprise. Comment s'étonner après cela que les salariés les plus fragiles, aient été lésés ? C'était à la loi de les protéger, elle ne l'a pas fait. Il ne faut donc pas s'étonner, comme le reconnaît Ségolène Royal, que les 35 h. aient abouti à " *un gain inégalement partagé de bien être au travail* " et à " *une dégradation de la situation des plus fragiles, notamment les femmes ayant des emplois peu qualifiés...* " ? Mais que pouvait bien faire Ségolène Royal quand les lois Aubry étaient en discussion ? Elle siégeait pourtant à la direction du Parti, elle était députée, ministre... Mais personne ne l'a, alors, entendu élever la moindre critique contre la méthode employée par Martine Aubry. **Les seuls qui l'ont fait, à ce moment là, ce sont les militants de la Gauche Socialiste.**

Le moins que l'on puisse dire est qu'ils n'ont pas reçu le plus petit soutien de Ségolène Royal et qu'elle se garde bien, même aujourd'hui, de leur reconnaître ce mérite. De la même façon Ségolène Royale regrette l'effacement de l'Etat mais elle ne trouve pas un seul mot pour condamner la kyrielle de privatisations opérées sous le gouvernement Jospin. Elle ne trouve pas un seul mot non plus pour condamner toutes ces directives euro-

péennes, bien souvent adoptées avec l'accord des gouvernements socialistes, qui ont ouvert nos services publics à la concurrence et donc à la privatisation.

Un couteau sans lame ?

Les critiques au vitriol du capitalisme financier de Ségolène Royal sont les bienvenues. Mais quelles solutions Ségolène Royal propose-t-elle pour répondre aux problèmes ainsi mis en évidence ?

Le projet du Parti Socialiste ? Il n'apporte de remèdes sérieux à aucun des maux condamnés par Ségolène Royale. Seul le projet proposé par Fm-D&S permettait de répondre aux problèmes posés. Malheureusement, il ne sera pas soumis au vote des adhérents.

Pourtant, comment lutter contre le chômage de masse sans que la loi diminue les horaires maxima de travail, hebdomadaires et quotidiens ? sans que la loi rende les heures supplémentaires plus onéreuses que l'embauche ?

Comment lutter contre la précarité sans imposer aux entreprises de plus de 20 salariés un quota plafond de 5 % de salariés en Cdd ou en intérim ?

Comment lutter contre la fracture sociale sans reprendre au capital les 160 milliards d'euros annuels qu'il a confisqué aux salaires ?

Comment en finir avec la généralisation de la sous-traitance et de l'externalisation sans responsabiliser, économiquement, socialement et pénalement, les donneurs d'ordre ?

Comment mettre fin à ce scandale de patrons qui gagnent 600 fois le Smic sans fixer un salaire plafond ?

Comment donner à la puissance publique les moyens de lutter contre les licenciements boursiers et les délocalisations sans instaurer une nouvelle forme d'autorisation administrative des licenciements ?

Comment agir pour la santé au travail sans réinstaurer la visite médicale tous les ans alors que l'accord signé par le Medef et la direction de la Cfdt n'oblige plus qu'à une visite tous les deux ans ?

Comment revenir sur les dégradations du code du travail que déplore Ségolène Royal sans revenir, par la loi, sur toutes les mesures prises en ce sens par la Droite ?

En l'absence de ces solutions, le chapitre 2 du livre de Ségolène ressemble fort à un couteau sans lame, au diagnostic d'une maladie grave sans que soit prescrit autre chose qu'un cachet d'aspirine.

Jean-Jacques Chavigné

En réponse à Ségolène Royal Pourquoi les 35 h ont-elles eu "une application inégalitaire"? Et comment y remédier ?

Parce que 97 % des entreprises ont moins de 50 salariés
Parce que un salarié sur deux travaille dans ces entreprises-là (8 millions)

Parce que c'est là que les salaires sont les plus bas, les durées du travail les plus longues, les accidents du travail les plus nombreux, les maladies professionnelles les plus fréquentes, les conditions de travail les plus dures, le taux de temps partiel le plus élevé, il n'y a pas de délégués du personnel, pas de syndicats, le droit du travail est réduit au Moyen Age... c'est là que le nombre d'heures supplémentaires est le plus important.

Or, c'est là, dans les entreprises de moins de 20 salariés, dans un périmètre qui concerne 5 millions de salariés, que la deuxième loi Aubry a ouvert le plus de « souplesses » (comme s'il en était besoin...) et que les heures supplémentaires entre 35 et 39 h n'ont été majorées qu'à 10 % ! Les employeurs ont donc maintenu leurs salariés à 39 h payées 39 h 24'

Cela devait s'arrêter le 1er janvier 2005 et la majoration devait passer à 25 % ce qui aurait été une petite augmentation de salaires pour les bas salaires, soit 39 h payées 40.

Mais François Fillon a reporté cette date du 1er janvier 2005, au 1er janvier 2008...

C'est aussi parce que les Smic ont, hélas, été "tassés" par la loi Aubry (avec les 6 Smic... qui ont été créés et qui ont été ré alignés en 2005 sur une *base basse* par la droite...)

Ce sont des centaines de millions d'heures supplémentaires qui ont été faites à bas coût par les salariés à bas salaires...

Lorsque les heures supplémentaires sont peu coûteuses, quel sens peuvent avoir les 35 h ? Aucun !

La durée légale ce n'est que le seuil de déclenchement des heures supplémentaires : comme la durée maxima du travail hebdomadaire est restée à 48 h, il y a place pour 13 h supplémentaires par semaine (au lieu de 9 h du temps des 39 h).

70 % des employeurs contournent les 35 h en faisant faire des heures supplémentaires. Si l'on veut en faire bénéficier les salariés les plus modestes des 35 h, il faut majorer les heures supplémentaires de façon à les rendre plus coûteuses que l'embauche (50 % dès la première heure) et il faut limiter le nombre des heures supp' : baisser la durée maxima de 48 h à 44 h proportionnellement à la baisse de 39 à 35 h,

Il faut réduire les contingents annuels d'heures supplémentaires autorisés (allongés à 130 h par la loi Aubry et à 220 h par la loi Fillon) sachant que le dépassement de ce seuil est déjà source d'une majoration de 100 % pour les heures supplémentaires en sus. (Ce qui veut dire que lorsque Fillon a fixé le contingent à 220 h, il faisait perdre 90 h de salaire au pauvre salarié qui travaillait 220...)

Il faut ré-introduire le paiement des heures de trajet professionnel imposées, que la loi Borloo a supprimé !

Il faut ré-imposer les deux jours de repos consécutifs dans le Code du travail : ce sont les salariés les plus défavorisés qui n'en profitent pas !

Il faut se donner les moyens du contrôle car la fraude principale en droit du travail, la source essentielle du travail dissimulé ("au noir") c'est le non paiement des heures supplémentaires à taux légal par les employeurs et actionnaires, c'est l'objet de 4 plaintes sur 5 à l'inspection du travail, qui n'a pas les moyens (effectifs, sanctions pénales, suivi judiciaire) pour faire respecter actuellement, même les lois insuffisantes qui existent.

Il faut sanctionner les entreprises qui font des « coupures » de plus de 2 h dans la journée aux salariés pauvres à temps partiel : il faut légiférer sur les priorités des passages à temps partiel à temps plein dans les entreprises, il faut faire une « indemnité de majoration des temps partiels » et faire que les « heures complémentaires » (non majorées pour les temps partiels) deviennent des « heures supplémentaires » (majorées)

Mais pour cela, quel projet faut-il voter, celui du Bn du ps du 6 juin ou celui de Fm-D&S qu'il est "interdit" de présenter au vote des militants le 22 juin ?

Gérard Filoche

POURQUOI IL FAUT DU

Le Bureau National du Parti Socialiste a adopté à une quasi unanimité des présents et après une discussion de 10 heures, le Projet Socialiste pour 2007, intitulé « Réussir ensemble le changement ». Ce texte doit être soumis aux militants pour adoption définitive par une Convention Nationale le 1er Juillet. Donc, tout va pour le mieux dans le monde du 10 rue de Solférino.

Or, il se trouve qu'en dehors des trois abstentions (Arnaud Montebourg, et deux membres de la sensibilité de Jean-Luc Mélenchon), les deux animateurs de Fm-D&S (Forces Militantes pour la Démocratie et le Socialisme), Marc Dolez et Gérard Filoche ont voté contre, mais leur vote n'a pas été enregistré, car ils n'étaient qu'invités au Bureau : ils en ont été écartés du fait de leur refus de voter la synthèse au Congrès du Mans. Et aujourd'hui, c'est bien l'ensemble de Fm-D&S qui appelle à rejeter ce Projet.

D'abord parce que la méthode adoptée que nous n'avons cessé de dénoncer est indigne d'un parti qui se veut démocratique : Refus de soumettre aux militants au moins les multiples amendements présentés par plusieurs courants en tentant de les intégrer pour la plupart dans un texte volontairement flou. Rappelons que FM-DS a déposé un projet alternatif « Pour une VIème République Sociale, propositions pour une Alternative anti-libérale ». Ce projet n'a jamais été discuté sur le fond par la Commission du Projet, pas plus que les dix amendements que nous en avons tirés. Temps ridiculement faible d'examen du texte par les militants, sans véritable débat possible, surtout pour les nouveaux adhérents venus exprès pour cela (On peut se demander s'il ne s'agit pas de publicité mensongère !). Amendements fédéraux possibles, mais seulement après le vote des militants, et selon une procédure complexe, qui leur donne une faible chance d'aboutir. Tout cela, du jamais vu dans l'histoire du Parti !

Ensuite et surtout parce que ce texte comporte dans sa formulation actuelle, non seulement des zones d'ombre qui ouvrent la voie à toutes les interprétations, mais aussi parce que sur des sujets importants, il ne satisfait pas effectivement la priorité essentielle qui est de répondre à l'urgence sociale tout en engageant des transformations radicales de la société dans laquelle nous vivons, de véritables ruptures par rapport aux tendances actuelles. Il ne s'en donne pas d'ailleurs les moyens.

Pour citer les exemples les plus significatifs :

En mettant en avant la contrainte extérieure et la réduction des déficits, en affirmant qu'on ne pourra pas tout faire et qu'il faudra établir des priorités, on justifie par avance tous les renoncements aux mesures annoncées sur les retraites, sur la protection sociale, sur la santé, sur l'éducation,... On cède par avance aux dogmes libéraux et aux normes imposées par Bruxelles et la Banque Centrale Européenne. Au lieu de cela, nous avons proposé une toute autre politique accélérant de manière significative, par un juste retour des choses, le transfert de la richesse produite du capital vers le travail en amélioration des salaires et des prestations sociales, 100 milliards d'euros par an durant 5 ans, en référence aux 10 points de PIB que le capital a pris au travail ces 20 dernières années, ce qui représenterait 160 milliards en 2005).

VOTER "CONTRE" L'ADOPTION EN L'ETAT DU "PROJET SOCIALISTE"



Cela exige une révision drastique de la fiscalité et des cotisations sociales. Nous savons que cela ne se fera pas sans expliquer, sans négocier et sans combattre. Mais il s'agit d'une priorité politique dont nous avons montré dans notre projet qu'elle était tenable et qu'elle pouvait s'opérer, y compris en y associant les Tpe et les Pme les plus dynamiques qui souffrent aujourd'hui de règles de sous-traitances iniques imposées par les multinationales. Il n'y a rien sur le coup d'arrêt à donner aux licenciements boursiers, rien de correct sur les 35 heures (on se contente d'un bilan avec les partenaires sociaux au lieu de commencer par rétablir par la loi ce qui a été supprimé par la droite pour vider de son sens cet acquis social), rien de clair sur les salaires (Un Smic à 1500 euros brut et non net et une conférence salariale au lieu d'une politique globale liant le Smic aux minima sociaux), des modalités qui restent vagues sur la retraite à 60 ans (pas d'indexation sur les salaires, ni les 10 meilleures années, ni le taux de remplacement à 75 %, ni retour du nombre d'annuités de cotisations au nombre moyen réel d'années travaillées par les salariés français, soit 37,5 annuités) ; on nous dit que le Projet n'est pas un programme ; c'est vrai ; mais refuser d'être concret sur toutes les mesures sociales prioritaires, n'est ce pas d'avance tout un programme ?

On a aussi reculé sur la parlementarisation de la République, en conservant un Président de la République élu au suffrage universel, alors que tous les jours, on peut en constater les effets néfastes. Quant à la limitation du cumul des mandats, elle est d'une timidité affligeante. Exit donc la VIème République, comme au Mans.

Le plan de relance européen proposé par le prochain Président de la République, s'il est de gauche, ne comprend aucune mesure mobilisatrice pour impliquer les citoyens des divers pays et pour renforcer fondamentalement la démocratisation des institutions.

Ni au niveau français, ni au niveau européen, ni au niveau mondial, ne sont proposées des mesures efficaces et claires pour lutter contre les excès de la mondialisation financière et en particulier contre les délocalisations (On les accompagne par une Agence de Réindustrialisation au lieu de mettre en place en Europe des tarifs extérieurs communs) et l'augmen-

tation des inégalités Nord /Sud (..Que des généralités sur l'Omc, le Fmi et la Banque Mondiale).

Et ainsi de suite,.... (Par exemple pour éviter de s'engager sur le droit au logement opposable, on se contente de demander au Conseil économique et Social un rapport...que le Haut Comité au logement des plus défavorisés a déjà fait en Décembre 2005) !

Ce projet ne permet pas de construire avec les autres forces de Gauche l'alternative anti- libérale à laquelle une majorité de français aspire, comme l'a montré le vote du 29 mai 2005. Il nous conduit tout droit à une faible mobilisation et à une dispersion de notre électorat, ce qui multiplie les risques d'un nouveau 21 avril 2002.

En somme, on peut parler d'une plate forme minimum contenant suffisamment d'ambiguïtés pour permettre à chaque présidentiable de bâtir sa propre interprétation du projet et son propre programme. Il est sans souffle et ne débouche que sur des dynamiques de renoncement. Forces Militantes ne présente pas de candidat ; nous sommes donc libres d'exprimer notre déception sans risquer de représailles, et donc de voter clairement contre ce texte.

Voter en nombre contre ce projet, et pas seulement s'abstenir, c'est permettre de reprendre le débat lors de la convention nationale sur les points litigieux et insuffisants, c'est donner un signal fort aux présidentiables pour orienter leurs propositions futures.

Le Parti Socialiste appartient à ses militants. Sa politique ne devrait pas être dictée par les médias. Il faut faire entendre notre voix, celle des socialistes conscients des enjeux et de leurs responsabilités. Et si vous voulez prendre connaissance de ce que devrait être un Projet vraiment socialiste, lisez donc le nôtre. Mais vous ne le trouverez pas dans l'Hebdo, puisque cela nous a été refusé, alors, demandez le nous en nous contactant

<http://www.democratie-socialisme.org>
<http://www.forces-militantes.org>

Les militants ont décidé ... l'unité !

Le 1er mars 2006, une association intitulée « Action Socialiste en Seine Maritime » a été constituée.

Ses membres appellent de leurs vœux l'ancrage à gauche du Parti Socialiste et sa rénovation. Ils entendent travailler pour peser sur les choix collectifs du PS et de la Gauche.

AS 76 est ouverte à tous les adhérents et sympathisant du PS.

Ainsi, AS 76 regroupe d'ores et déjà des sensibilités proches d'Arnaud Montebourg et « Rénover Maintenant », d'autres proches de Marc Dolez et Gérard Filoche et « Forces Militantes pour la Démocratie et le Socialisme », d'autres encore qui se définissent par rapport aux contributions et motions débattues fin 2005 au sein du PS. Les associations « Nouveau Monde 76 » et « NPS 76 » se sont dissoutes pour rejoindre AS 76.

Ensemble, ils souhaitent l'unité et le rassemblement de l'ensemble de la gauche du parti socialiste.

Actifs dans le mouvement social, ils veulent, par leur action, contribuer à battre la droite dans les luttes comme dans les élections.

Nous avons rencontré et interviewé Michel Bertel de Fécamp qui en est le Président.

Question : Peux-tu nous expliquer le sens de votre démarche ?

L'issue du congrès du Mans et sa synthèse « en trompe l'œil » pour nous militants « d'en bas » a généré un traumatisme difficile à surmonter.

Nous n'avons accepté ni le fond, ni la forme, ni les méthodes employées par certains « caciques » de la motion 5, les mêmes qui, de nouveau, se répandent dans la presse pour dénoncer le manque de clarté, de lisibilité, de cohésion de la direction du PS à laquelle ils ont fait acte d'allégeance à l'issue de ce congrès de dupes.

A cet égard, nous tenons à remercier et à féliciter notre déléguée de la motion 5 au congrès : Caroline Lombardi qui a maintenu - malgré toutes les pressions - le cap que les militants lui avait confié. Il nous a semblé essentiel et indispensable, au niveau départemental, de nous regrouper au-delà de nos sensibilités, au

sein d'une association - ACTION SOCIALISTE 76 - afin de poursuivre la démarche entreprise depuis le congrès de Dijon pour rénover, en profondeur, le parti dans ses pratiques et son projet politique en l'ancrant fermement à gauche ...

Nous voulons que le PS :

- AFFIRME, prioritairement, une politique volontariste d'urgence sociale, encore non déclarée à ce jour, pour fournir à nos concitoyens une vision d'espoir.

- S'ENGAGE à promouvoir le changement des institutions sclérosées par l'avènement de la 6ème République, question qui, à tort, a été exclue de la fameuse et fumeuse synthèse du Mans.

- SE MOBILISE au sein du Pse, et aussi publiquement avec le mouvement social, pour exiger enfin la ratification d'un traité concernant l'Europe sociale, repoussé depuis des décennies, bien sûr par les gouvernements de droite ; mais aussi, faute de volonté politique, il faut malheureusement le reconnaître, par les gouvernements de gauche, qui avaient à une époque les possibilités de l'imposer.

Question : Quelle action avez-vous sur le département ?

L'association qui regroupe des militants de la plupart des sections du département, se réunit le premier mercredi de chaque mois.

Ces réunions donnent lieu, à un échange de vues sur l'actualité sociale et politique. Exemples ces dernières semaines : le Cpe, la décrépitude des institutions dont le feuilleton Clearstream en est la lamentable illustration.

Nous nous exprimons, à travers un bulletin d'informations, d'analyse et de propositions.

Un dossier traitant de la précarité intergénérationnelle, est en cours de préparation par le comité de rédaction.

Lors de notre réunion du 3 mai nous avons décidé de programmer, pour le 23 mai à Rouen, une réunion publique, avec des intervenants des instances nationales de Fm-D&S et RM, avec pour thème de discussion et d'échange : le projet socialiste.

Question : Et par rapport au projet, quelle est votre réflexion ?

Les militants expriment beaucoup de difficultés à entrevoir, le projet politique du parti pour les prochaines échéances législatives et présidentielles ... Pourtant les instances représentatives issues du congrès du Mans, semblent s'agiter ou plutôt gesticuler autour de cet élément essentiel ... pendant que les présidentiables autoproclamés, « manipulés » et mis en scène par les médias, occultent le débat de fond ...

Nous voulons que les instances nationales s'expriment uniquement, en toutes circonstances, sur les attentes de nos concitoyens, en opposition à la régression sociale portée par le libéralisme qui nous submerge.

Les échéances se rapprochent, le parti va, dans quelques semaines, devoir adopter un projet de société à proposer aux Français ...

Il nous paraît essentiel à ACTION SOCIALISTE 76 - pour gagner toutes les échéances électorales - que ce projet se positionne résolument à gauche ...

L'unité de Fm-D&S et RM, au niveau national, nous paraît essentielle pour peser sur le projet final.

A cet effet, nous avons lancé, un appel aux instances dirigeantes de ces deux mouvements, afin qu'ils se rassemblent, sur ce sujet, comme nous l'avons réalisé au niveau du département. Les enjeux l'imposent ...

**Propos recueillis par
Jean Claude Branchereau**

278 débats et l'exemple de la victoire française contre le Cpe

4^e forum social européen à Athènes

La quatrième édition du forum social européen s'est tenu du 4 au 7 mai dernier. Après Gênes, Paris et Londres, c'est Athènes qui a accueilli cette nouvelle rencontre de résistance au néo-libéralisme. Le 4e FSE a marqué la fin d'une première étape dans l'affirmation altermondialiste à l'échelle de l'Europe.

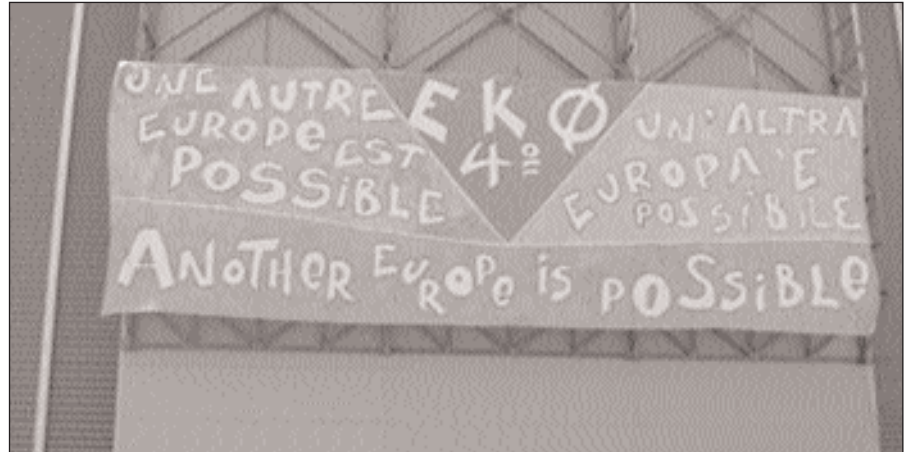
Avec 30 000 participants annoncés, et 80 000 manifestants le dernier jour, cette 4e édition du forum social européen a vu la présence, dans la capitale grecque, d'un certain nombre de nouvelles délégations parmi lesquelles celle de 1500 turcs, mais aussi celles venues en nombre plus restreint de l'Est de l'Europe (Pologne, Russie, Hongrie...).

La question sociale largement débattue

Si les 278 débats qui se sont tenus ont brassé des thèmes très variés, ceux liés aux questions sociales et au travail ont été largement présentes. Une caractéristique extrêmement positive de ces forums, mondiaux ou continentaux, c'est la présence côte à côte de mouvements altermondialistes, d'associations et d'Ong, mais aussi d'un grand nombre d'organisations syndicales. En avant-première du Fse, un meeting de la Confédération européenne des syndicats s'est tenu en présence de John Monks, au cours duquel ont pris la parole des syndicalistes grecs, turcs, français, belges, allemands, italiens... Du côté français, le Fse est un lieu de rencontre, par exemple, entre la Cgt, la Fsu et Sud. Ces trois organisations étaient assez massivement représentées, Fo et la Cfdt, avec des délégations plus symboliques, étaient également présentes.

Le Cpe et le non au Tce

La victoire française contre le Cpe a fortement marqué ce forum social. Cet exemple d'une victoire a large-



ment été mise en avant, et pas seulement par les nombreux français présents. Pour de très nombreux intervenants de toute l'Europe, le Cpe caractérise une attaque semblable à celles auxquels ils font face, et montre la possibilité de résister et de gagner. Non, les jeunes et les salariés français ne sont pas isolés !

Le vote du 29 mai, le non français au traité constitutionnel européen a également été largement débattu. Si cela a permis de dire à nouveau les bonnes raisons de s'opposer à l'Europe libérale, les axes communs d'intervention « pour une autre Europe » et surtout les moyens pour y parvenir ont été plus difficiles à définir.

Un certain piétinement ?

De forum en forum et entre chaque forum, des réseaux ont vu le jour. C'est le cas pour l'éducation, la santé, les mouvements anti-guerre, l'Omc/Agcs...

La question des services publics a été largement discutée, avec cette volonté avancée de mobilisations convergentes et coordonnées. La nécessité de ne pas ignorer les organisations syndicales nationales et les initiatives européennes de la Ces a été intégrée.

L'utilité principale de ces forums est de permettre la rencontre, le débat voire la confrontation de mouvements ayant des histoires, des tradi-

tions et des positions différentes. A la quatrième édition, n'y a-t-il pas une certaine impression de piétinement ? Sans doute un peu. Mais est-il possible de faire autrement ? Sans doute pas. L'émiettement des forces progressistes étant toujours aussi fort, il n'est probablement pas encore possible que les forums définissent les contours plus précis d'une alternative au libéralisme.

Un internationalisme vivant :

De nouveaux rendez-vous ont certes été pris autour du mois de juin 2007 à l'occasion du Conseil européen et du G8 qui se tiendra en Allemagne à Rostock. Cela n'empêche pas que la tenue d'un nouveau Fse est souhaitable. Or il n'y a pas, pour l'instant, de pays candidat pour organiser le 5e Fse. La préparation des Fse est longue et se déroule sur 18 mois. Elle est difficile car nécessite le consensus entre tous. Elle impose aussi aux différentes composantes du pays d'accueil de travailler ensemble à la préparation du forum. Une telle rencontre est utile à la formation d'une « opinion militante européenne » indispensable à la construction d'un internationalisme vivant. Le mouvement altermondialiste européen, dans toute sa diversité, doit pouvoir franchir une nouvelle étape dans la préparation du 5e Fse.

Éric Thouzeau

Les blairophiles de gauche

Après la sévère défaite du New Labour aux élections municipales, une majorité du groupe parlementaire travailliste a exigé de Tony Blair qu'il annonce la date de son départ anticipé de Downing Street. Le parti a perdu 200 000 adhérents depuis 1997 (50 %) et l'image du Premier ministre est très dégradée dans l'opinion publique. Le public le perçoit comme un menteur invétéré et son autoritarisme déplaît.



Les Britanniques contestent surtout sa politique de marchandisation des services publics et l'occupation américano-britannique en Irak est plus impopulaire que jamais. Et pourtant le cercle de ses admirateurs à l'extérieur du royaume ne fléchit pas. A droite, Bush continue de louer le " courage " de l'homme d'Etat qui a co-orchestré avec lui le plus grand désastre géopolitique de l'après-guerre (sur la base de rapports mensongers), Berlusconi, Aznar, Durão Barroso ont à de nombreuses reprises salué celui qui a su faire " fructifier " l'héritage thatcherien et le baron de Seillière, enthousiaste, s'est exclamé : " Je suis un socialiste anglais ! ".

A gauche, la social-démocratie n'a pas tari d'éloges non plus, à quelques exceptions près. La minorité anti-libérale du PS a certes rejeté en bloc la " troisième voie " blairiste. Mais l'axe majoritaire jospino-hollandais a réagi avec ambiguïté et hypocrisie au défi qu'elle posait. Seul Dominique Strauss-Kahn a eu l'honnêteté intellectuelle de mettre ses actes en rapport avec ses paroles, en nouant des liens étroits avec les idéologues du blairisme. Plus récemment, Ségolène Royal a décerné un brevet de

" politique de gauche " à l'action du gouvernement britannique. Pour ses admirateurs de gauche, le blairisme n'est certes pas la panacée (guerre d'Irak, amitiés douteuses avec Bush et Berlusconi), mais son bilan économique est " bon ". Blair est crédité de la rénovation des services publics et de " bons résultats " sur le plan du chômage.

Depuis 2001, le gouvernement néo-travailliste a effectivement augmenté le budget de l'Etat dans les transports, la santé et l'éducation. Cependant, Tony Blair a largement recours au service privé pour moderniser les services publics à travers les Partenariats Public Privé (Ppp). Les Ppp sont un projet d'inspiration néo-libérale (conçu par les conservateurs). On confie au privé la construction d'infrastructures (hôpitaux, écoles, prisons) qui en assure ensuite la gestion. L'Etat doit souvent subventionner une partie de ces projets à but lucratif, alors qu'il n'est ni propriétaire des immeubles construits, ni ne reçoit aucune des recettes liées à son exploitation. En pratique, les Ppp coûtent plus chers aux contri-

buables que des services publics gérés par l'Etat et ils tendent à offrir aux usagers des services de qualité inférieure.

Des conclusions hâtives sont tirées de la simple comparaison des taux de chômage britannique (5 %) et français (10 %). Plus de la moitié des titulaires du régime d'invalidité (Incapacity Benefit), environ 2,7 millions d'individus, sont en réalité des chômeurs de longue durée. Le gouvernement considère que ces personnes sont inemployables car leur niveau de qualification est très faible. Le taux de chômage britannique est ainsi artificiellement revu à la baisse. La segmentation du marché du travail est telle qu'à côté de régions riches (le sud de l'Angleterre), il existe des poches de pauvreté profondes (Nord de l'Angleterre, Ecosse, des quartiers de Londres). Ce sont dans ces régions et au sein de ces catégories sociales continuellement exclues du marché du travail que l'on recueille les bataillons d'individus en régime d'invalidité.

Le gouvernement néo-travailliste a mis en place depuis 1997 des politiques assez " agressives " de retour au travail. Le New Deal pour les jeunes, tant vanté par Ségolène Royal, est un " super Cpe " qui vise avant tout à alimenter les secteurs (les services en particulier) qui requièrent une main-d'œuvre sous-qualifiée, mal rémunérée et corvéable à souhait. Il est donc cohérent que les conservateurs et néo-libéraux de tout poil trouvent le blairisme à leur goût. Par contre, comment expliquer la persistance d'un courant blairophile à gauche ? Crasse ignorance de la situation britannique ? Ou alors, ces demihabiles prépareraient-ils l'opinion à l'inévitabilité d'un blairisme à la française ?

70 ans après les grandes grèves de " 36 " : La presse traite mai juin 36 comme un mythe lointain...

Un " mythe ", qui s'est " brisé en un an ", une " victoire électorale de justesse ", un " changement de ligne décidé par Staline ", un " programme limité ", un " feu d'artifice social ", (Michel Winnock dans Libération) un " mouvement antifasciste qui échoue " (Alain Bédoué, France inter)... voilà les mots les plus souvent utilisés par les faiseurs d'histoire libérale officielle d'aujourd'hui à propos du 70° anniversaire du Front populaire.

C'est tout juste s'ils ne reprennent pas les célèbres antiennes pétainistes (et aussi celles plus récentes de François Fillon) sur le Front populaire " fourrier de la débâcle de 40 ", " ruinant la France " avant " de la livrer à l'Allemagne "...

C'est vrai qu'il y avait bien des faiblesses dans le Front populaire : elles sont effectivement " datées ", liées au contexte des années 30...

Mais il y avait des forces extraordinaires dans le mouvement social de 1936, celles-là sont toujours d'actualité.

Comparaison n'est pas raison, il faut se méfier des analogies en histoire, mais pour l'éducation des jeunes générations, on peut apprendre à soixante ans d'intervalle des leçons des luttes sociales de nos aînés.

Les cinq faiblesses du "rassemblement populaire"

1*) L'alliance avec la droite :

Le " rassemblement " entre partis constitué et connu sous le nom de " Front populaire " n'était pas un front de " gauche ". Les deux partis de gauche, Parti socialiste et Parti communiste étaient alliés, en fait avec une composante dont la nature était incontestablement " bourgeoise ", le Parti radical. Celui-ci était de tous les gouvernements, et de toutes les alliances, à droite, à gauche : il en était le centre, fournissant le plus grand nombre de ministres, et de nombreux chefs de gouvernement à tous les postes possibles : après Georges Clémenceau, les deux Edouard, Edouard Herriot, Edouard Daladier, André Tardieu, Gaston Doumergue, Paul Painlevé, Albert Sarraut. Tous avaient géré l'économie et les institutions au mieux des intérêts des grands groupes capitalistes depuis la fin de la Première guerre mondiale.

Après la poussée nationaliste et la chambre " bleu horizon " du 16 novembre 1919, après l'échec des grandes grèves de mai 1920, après la scission de la vieille Sfiu au congrès de Tours, une lente concentration économique, industrielle et géographique s'opère, tandis que le salariat augmente en nombre (sur



20 millions d'actif, environ 40 % de salariés).

La courbe du revenu national, à prix constants, de 1920 à 1931 fait apparaître une profonde crise en 1921, suivie d'une remontée en 1924, d'oscillations de 1924 à 1928, de la " grande " crise en 1929, d'une nouvelle phase de progrès rapide qui ramène le revenu national à 33 % environ au-dessus de son niveau de 1913. L'œuvre de reconstruction s'effectue, sous la poigne de Raymond Poincaré, de Tardieu, en dépit des difficultés du franc, des dettes et de la question conflictive et récurrente des " réparations " de guerre. Le cartel des gauches l'emporte en 1924, alliance des

radicaux et du Ps, sans que ce dernier participe au gouvernement et alors que le Pcf s'est auto-exclu de l'accord. Les radicaux, eux-mêmes sont partagés, entre les " radicaux du Sénat " élus pour 9 ans au suffrage indirect, et les députés de l'Assemblée davantage dépendants du suffrage direct tous les 4 ans. Selon les avancées de la droite aux élections de 1928, ou le retour d'une majorité " cartelliste " radical-socialiste en 1932, de multiples combinaisons, se succédaient sans empêcher la crise de s'infiltrer partout avec son cortège de misère, de détresse économique et de conflits sociaux.

70 ANS APRES 36, LE MEDEF VEUT REMPLACER LES CONVENTIONS COLLECTIVES DU TRAVAIL PAR DES CONVENTIONS INDIVIDUELLES DE GRÉ À GRÉ

Même si le marasme de la crise de 1929 se dissipe en été 33, une rechute se produit en janvier 34 et c'est ce climat délétère, ces crises politiques (et les scandales comme l'affaire Stavisky), ces difficultés économiques qui président à la journée des Ligues fascistes du 6 février 34 puis à la réaction unitaire de la gauche, le 12 février 34, et enfin à la naissance du Rassemblement populaire "pacte d'unité d'action" signé le 27 juillet 1934, scellé par une manifestation unitaire grandiose le 14 juillet 1935.

En fait le "Front popu" est à la fois une aspiration, un choc, un enthousiasme unitaire, mais il est largement construit par une "poussée de la base", et lorsque les dirigeants du Pcf décident de le mettre en œuvre, c'est en le plaçant à la remorque des radicaux et de leurs exigences. Paradoxalement, ce sera au moment où les radicaux perdent pied que le Pcf s'allie avec eux... D'emblée il y avait contradiction entre la nature de l'alliance réalisée et les aspirations qui l'avaient engendrée. Une telle contradiction aurait d'ailleurs pu être balayée si....

2*) Si les staliniens n'avaient réussi à freiner le mouvement :

Car la politique devenue de "Front populaire" n'était pas une politique librement improvisée sous l'impulsion spontanée des travailleurs français au plan national... Cela ne fonctionnait pas ainsi du temps de la Comintern sous Staline en 1934-36.

En fait Hitler était arrivé au pouvoir en février 1933 : considéré comme quantité négligeable et phénomène éphémère par la direction de Joseph Staline, et même comme un signal de l'effondrement imminent du capitalisme et de la proximité de la révolution socialiste, cet événement fut d'abord l'occasion d'exacerber la ligne ultra gauche de tous les Pc, allemands, français, italiens, etc...

Tous les Pc, en effet, combattaient en priorité le "social-fascisme" c'est à dire les socialistes considérés comme des traîtres plutôt que les vrais fascistes jugés... peu dangereux. Les militants des différents Pc passaient l'essentiel de leur énergie à combattre leurs frères socialistes que leurs ennemis nazis, si bien que ces derniers l'emportèrent chaque jour un peu plus et que leur menace devint réelle non seulement contre "les démocraties" mais contre l'Urss elle-même.

Staline entreprit alors de renverser le cours de sa politique ultra gauche et de

créer un "front" ouvert aux démocraties, et à leurs partis. Il signa une entente militaire, un pacte de défense réciproque en mai 1935 avec Laval : la défense de l'Urss exigeait partout et en France, une "défense nationale" (les "deux ans" de service militaire) renforcée et des crédits militaires supplémentaires.

C'était un tournant "unitaire" certes, mais dont la fonction n'était pas d'encourager les luttes sociales, elle visait à créer un front large de défense dans le cadre de l'ordre établi. C'est pourquoi le Pcf ne s'allia pas seulement aux socialistes, mais ira chercher des alliés bien au-delà d'eux, avec les "forces bourgeoises" de droite : le but n'était pas un "front de classe", ni un "front unique", pas une alliance sociale, mais au contraire, une alliance interclassiste, un "front national", aux visées sociales très limitées. C'est pourquoi, quand les grèves de mai-juin 36 déferlèrent, le Parti communiste les subit, les suivit mais fit tout pour les arrêter, l'Humanité titrant : "Le programme du Front populaire, tout le programme du Front populaire, mais rien que le programme du Front populaire". Maurice Thorez s'écria qu'"il fallait savoir arrêter une grève". L'Humanité alla ensuite jusqu'à mettre avec force les points sur les "i" : "Les radicaux ont raison !". Les grévistes et ceux qui les soutenaient furent vivement dénoncés, insultés, isolés.

3*) les socialistes "secoués" :

Les partis de gauche unis dans le Front populaire ont gagné le 3 mai 36, en-

semble, un demi-million de voix par rapport à 1932 ce qui n'est pas énorme comme progression. Mais le désistement réciproque avait fait des merveilles : par rapport à 1932, il y a 72 communistes au lieu de 10, (+ 500 %) 146 Ps au lieu de 97, 116 radicaux au lieu de 159. Pour la première fois le Parti radical, en perte de vitesse, cesse d'être le plus grand parti de la gauche (- 400 000 voix) et le Ps boosté, devient à la fois le centre de gravité de la coalition et le plus fort partenaire du "Front popu". La radicalisation s'effectue à gauche, au détriment de l'élément "extérieur" au front de classe : les radicaux. Pourtant, du fait du Pcf, le gouvernement formé le 4 juin, 31 jours après le second tour, ne reflète pas cette évolution de la base, ce n'est, a contrario, qu'une alliance Ps-radicaux.

Coincés, les socialistes se heurtent à la fois aux radicaux et aux staliniens : ils se proposent alors, selon Léon Blum, une sage stratégie "d'occupation du pouvoir" et non pas de "conquête du pouvoir". Blum attend même un mois entier après la victoire électorale avant de composer son gouvernement. Mais c'est au cours de ce mois-là que la vague de grèves et d'occupations spontanées se déclenche dans tout le pays. Le 8 mai, dans l'Aisne, trente ouvriers des Fonderies St-Michel occupent les premiers leur usine et remportent la victoire en 5 jours dans le silence de la presse.

Dans la seconde quinzaine de mai, c'est l'extension de la grève avec occupation, immédiate et musclée : le 11 mai, les usines Bréguet au Havre, le 12 mai, La-





técoère à Toulouse, le 15 mai, 700 ouvriers occupent les usines Bloch à Courbevoie, puis le mouvement fait tâche d'huile, sans tenir compte des objections des directions syndicales : chez Hotchkiss à Levallois, chez Renault, Nieuport, Lavatte, Farmann, Dewoitine, Amiot, Citroën, dans tout le pays. Puis les 250 000 ouvriers de la métallurgie parisienne...

Silence absolu du côté des directions du Ps et du Pcf... Terreur du côté des " 200 familles " et du patronat qui demande l'évacuation de ses chères usines, et exige que Léon Blum se presse de gouverner pour arrêter tout cela...

Dès le 2 juin, le Peuple, journal de la Cgt unifiée demande que " dès ce matin ", les délégués des usines se mettent en rapport avec leurs directions syndicales pour permettre la reprise du travail au plus vite ! Pourtant la vague gonfle d'heure en heure dans le bâtiment, l'alimentation, la chimie, le livre, l'habillement, les grands magasins.

Daladier, Salengro avec l'accord de Thorez appellent des renforts de gardes mobiles sur Paris. Léon Blum demande à la radio " aux travailleurs de s'en remettre à la loi " appelle " au calme, à la dignité, à la discipline " mais n'est en rien écouté : 800 000 ouvriers entrent en lutte dans le Nord, les mineurs annoncent la grève générale le 8 juin... Que pouvait la stratégie modérée, subordonnée aux radicaux, du Front populaire face à une telle radicalisation sociale ? Léon Blum ne cessa d'être baloté entre ses tentatives de calmer l'enthousiasme des grévistes et sa volonté de respecter les engagements initiaux pris avec les radicaux et les stalinien, engagements que lui-même approuvait, en son for intérieur, totalement ?

4*) L'antifascisme mal assumé :

La question espagnole s'est imposée dès juillet 36 au cœur de toute l'histoire européenne. Alors que les élections donnaient la victoire au " Frente popular ", les fascistes, depuis le Maroc, lancent leurs troupes contre la République ! " Surpris par un coup d'état militaire dangereux, vous demande envoi immédiat de matériel : armes, avions, fraternellement " télégraphie à la France, Giral au nom du gouvernement espagnol légitime, démocratiquement élu.

" Ce matériel très modeste va expédié " déclare Pierre Cot, ministre de l'Air français. Il ne le sera pas. Jean Zay, plus tard, confessa " Il eut suffi en juillet 1936 d'une aide insignifiante au gouvernement de Madrid pour qu'il étouffa la rébellion dans l'œuf " !

Pourtant le peuple espagnol, dans un extraordinaire sursaut, un des soulèvements les plus héroïques de l'histoire de l'humanité, à Barcelone, à Madrid, presque à mains nues, au prix d'extraordinaires sacrifices parvient à endiguer à partir du 19 juillet le coup d'état militaire, fasciste.

Mussolini et Hitler, eux, aident Franco et renversent cette situation.

Il faut choisir en France : tandis que dans toutes les réunions et meetings du Front populaire, les masses exigent " des avions, des canons pour l'Espagne ", Blum choisit la " non intervention " avec des trémolos de regret dans la voix " afin d'éviter une nouvelle guerre " ...qui, de toute façon, devait éclater en 1939.

Lorsque, aujourd'hui, les commentateurs officiels, libéraux, dans toute la presse, de la France de 2006, expliquent que " le Front populaire n'a pas su préparer l'affrontement avec le fascisme ", ils omettent de dire que tous leurs confrères de l'époque, étaient opposés à l'intervention en Espagne, et que c'est cette absence d'intervention qui a permis aux pays fascistes de se renforcer et de s'entraîner. Les stalinien en Espagne freinèrent comme en France, toute révolution sociale : Staline était d'abord préoccupé de donner des gages aux anglais, de ne pas se couper des " démocraties ", pour lui, il n'était pas question de grèves générales, il n'y avait pas d'autre objectif, en France et en Espagne, que de conserver au pouvoir de larges coalitions à direction bourgeoise - alliées à l'Urss.

5*) Un cœur de la gauche socialiste faible :

Les radicaux, c'était fondamentalement la droite. Ce sont d'ailleurs les " radicaux du Sénat " qui mettront fin au gouvernement de Léon Blum dès qu'ils le pourront. Le Pcf, avait fait sa propre police intérieure et s'était " stalinisé " au service de la politique extérieure de l'Urss et non plus des aspirations de sa base ouvrière.

Restait le Parti socialiste, plus démocratique, plus perméable aux courants sociaux : en son sein, les Jeunesses socialistes d'abord, ruèrent dans les brancards, demandant une plus grande écoute des aspirations sociales. Fondées par Jaurès en 1912, elles avaient connu une première crise en 1920, répondant unanimement à l'appel de la révolution russe. En 1933, deuxième crise, la Sfiio excluant les jeunes membres du " groupe Amsterdam-

Pleyel " (du nom d'un des premiers et plus célèbres des rassemblements antifascistes). Une nouvelle radicalisation s'effectuait parmi les 2000 membres des Jeunesses socialistes de la Seine, influencés par le courant de gauche " adulte " de Ziromski-Pivert : ils deviennent ainsi l'enjeu d'une bataille entre les " néos " (socialistes qui devaient tourner au fascisme) les stalinien (qui ne pouvaient supporter des Jeunesses socialistes trop fougueuses et qui firent pression sur le Ps pour qu'ils soient matées) et l'appareil majoritaire du Parti qui tenta de les intégrer, de les manœuvrer puis les chassa...

Ces jeunes se battaient pour une unité d'action Ps-Pc sans les radicaux, un " front unique ", un gouvernement Blum-Cachin, mais pas avec Herriot... Ils soutenaient les grèves, radicalisaient la lutte antifasciste et le combat social, mais leurs correspondants adultes hésitent, se coupèrent d'eux, avant d'être à leur tour, poussés dehors. Fred Zeller raconte dans ses mémoires (" Témoin du siècle ") :

" Nous étions en train de réaliser que l'unité d'action prise en main par les directions stalinienne et socialiste était en fait un nœud coulant passé au cou des jeunes et de la gauche socialiste révolutionnaire ". Léon Blum leur proposa des " postes " dans le parti, à condition qu'ils renoncent à leur journal, à leur unité, à leurs combats. Ils refusèrent et furent exclus... La tendance de Marceau Pivert se trouva ensuite dans la même situation, et dû créer le " Psop " (parti socialiste ouvrier et paysan). Mais cette " gauche socialiste " était trop faible, divisée, et ne put peser aux moments décisifs au cœur du parti.

Belles leçons à tirer pour les jeunes d'aujourd'hui...

Les cinq forces du mouvement populaire :

1*) une vraie dynamique populaire :

Ce que nos historiens libéraux, hier comme aujourd'hui, ont toujours tendance à sous-estimer, sinon à gommer, c'est l'importance de l'action des masses et la volonté qu'elles expriment majoritairement, démocratiquement. A peine le mouvement victorieux anti-Cpe est-il achevé qu'ils l'oublient...

En 1936, c'est le peuple qui a voulu et imposé l'unité : les dirigeants du Pcf n'ont fait, après l'avoir violemment combattue de toutes leurs forces, que l'approuver pour mieux la contourner et la dévoyer derrière les radicaux. La célèbre réaction populaire au coup fas-

Les "congés payés" n'étaient pas prévus dans le "pacte d'unité d'action" signé par les radicaux, le Ps et le Pcf. Ils n'étaient même pas dans les accords Matignon signés le 8 juin...

ciste du 6 février 34 fut cette manifestation du 12 février, qui commence "séparément" et qui fusionne dans l'enthousiasme les cortèges socialistes et communistes : elle donnera le "ton". Les salariés en ont assez de ces divisions entre socialistes et communistes qui durent depuis quinze ans et qui empêchent toute victoire. La Comintern stalinienne balbutie avant de prendre le "tournant" et de passer d'une ligne ultra gauche "classe contre classe" (communistes contre "sociaux-traitres") à une ligne de "Front populaire" (unité non seulement avec les socialistes mais avec les radicaux et partis bourgeois). Pourtant de mars 1934 à mai 1936, l'unité réelle, combative, se forge à la base : le 5 mars 34, Paul Rivet, Alain, Paul Langevin forment un "comité de vigilance des intellectuels antifascistes". Le Pacte d'unité Ps-Pc, hélas étendu ensuite aux radicaux, est signé le 27 juillet 34. Un an plus tard le 14 juillet 35, c'est une manifestation grandiose d'unité qui montre déjà que le peuple en "veut plus" que ses dirigeants. L'unité syndicale est en marche et se réalise au congrès de Toulouse en mars 1935 : la Cgt redevient la centrale syndicale unique. Le "programme commun" électoral est ensuite élaboré...

Les grèves commencent en fait dès le début du printemps : les caissières et vendeuses des grands magasins demandent et obtiennent des augmentations de salaires : au début elles réclament 2 à 3%, enhardies, s'appuyant sur la force du mouvement, elles demanderont bientôt 15 puis 25 %...

Le raz-de-marée de mai-juin 36 a été souvent décrit, dans son impétuosité, dans ses profondeurs, avec le bonheur de tous ces salariés étonnés de leur propre audace, spontanés, dépassant et de loin, leurs "dirigeants" socialistes et communistes... Même après la signature des accords Matignon les 8 et 9 juin, même après les 40 h, les conventions collectives, même après les hausses de salaires de 7 à 15 %, même après les congés payés (rajoutés le 11 juin, ils n'étaient pas prévus), la reconnaissance du contrat collectif, du droit

syndical, des délégués ouvriers, le mouvement continue... "Les travailleurs ne doivent pas se laisser aller à l'illusion que tout est possible, selon la formule irresponsable de Marceau Pivert ! Il faut savoir terminer une grève dès que la satisfaction est obtenue" crie Maurice Thorez. Léon Blum s'en prend aux "meneurs de grève" qui "en exigeant plus qu'on ne peut donner, font le jeu des ennemis du Front populaire". Ca ne fait rien, le mouvement déferle...

Il a fallu alors que les dirigeants mettent les bouchées doubles, dénoncent, menacent, divisent, freinent, bloquent pour que reflue lentement la force des grévistes... Provocations policières, refus d'aider le front populaire espagnol, querelle internes, spéculations forcées et deux dévaluations, hausse des prix et recul de 15 % du pouvoir d'achat, les patrons reprennent très vite et en gros ce qu'ils avaient cédé en détail. Les "décrets de 37" vident les 40 h de leur impact, en introduisant les "flexibilités", les "équivalences"...

2*) L'unité syndicale :

Les plus grands moments de l'histoire sociale de notre pays correspondent à l'unité syndicale réalisée ou en passe de l'être...

La fusion de mars 1935 fut l'occasion d'une syndicalisation massive, comme cela n'eut lieu que deux fois en un siècle (la seconde fois fut après la Libération). C'est là qu'on vérifie a contrario que la faiblesse des effectifs syndiqués est due principalement à la division : dès que l'unité se réalise, le syndicalisme redevient de masse !

La marche à l'unité syndicale en accompagnant le Front populaire encouragea les grèves, donna la force aux salariés d'occuper leurs entreprises, ils avaient, grâce à leur unité, confiance en eux, en leurs luttes...

La leçon est claire : les appareils qui ont intérêt à la division savent que c'est leur principale force pour casser les luttes, pour ne pas répondre aux aspirations de millions de salariés. Tant qu'il y a des "petits clans bureaucratiques"

des petites équipes qui se querellent, se font concurrence, l'essentiel n'est pas atteint.

Le mot d'ordre d'unité syndicale, au delà de ce grand moment, est toujours au cœur des grandes batailles historiques qui suivirent : de 1968 à 1995, de 2003 à 2006

3*) Les grèves avec occupation :

Ce fut une expérience sans précédent mais immédiatement significative contre la toute puissance, l'arrogance du patronat. Les Maîtres des Forges tombèrent des nues quand "leurs biens", "leurs usines" furent occupées, et qu'il leur fut interdit d'y entrer par ceux qui y travaillaient tous les jours.

Le message était clair : "C'est nous, les salariés, qui faisons tourner les machines, c'est nous qui produisons, sans nous, vous n'êtes rien, et ce que vous prétendez vous appartenir, c'est nous qui l'avons construit, c'est nous qui y vivons". Les fêtes, les meetings, l'ambiance du Front populaire étaient bel et bien révolutionnaires, c'est pourquoi les patrons ont cédé si vite et si brusquement ce qu'ils avaient refusé pendant des décennies. Les récits des accords Matignon, la précipitation de ceux-ci montrèrent bien que toutes les parties sentaient l'immense pression sociale. Ce sont les rares moments de l'histoire où la vérité s'impose, où la démocratie fonctionne au mieux : des millions de gens parviennent collectivement, par leur lutte, à obtenir ce qu'ils méritent et ce qu'ont leur a refusé habituellement, en les trompant, en les manipulant, en les divisant.

L'occupation, ajoutée à la grève, et la naissance de délégués ouvriers, étaient le signe que "tout était possible" comme l'affirma le socialiste Marceau Pivert. Mais les appareils ne l'entendaient pas ainsi, persuadés qu'ils savaient mieux que le peuple ce qui était bon pour lui : ils s'arqueboutèrent donc de toutes leurs forces pour faire évacuer les usines ! Les salariés n'ayant pas d'autre parti, ni même de force, de pôle à gauche suffisamment puissant pour les

Mais la grève a surpris et gagné plus fort et plus vite

C'est parce que le mouvement gréviste déferlait encore malgré les accords Matignon qu'il a arraché les congés payés le 11 juin..

conduire plus loin, refluent et dans ces cas-là, les patrons, et les droites sont sans pitié, pour reprendre ce qu'elles ont momentanément concédé...

4*) L'héroïque peuple espagnol :

Même en traitant le sujet, ici, superficiellement, il faut intégrer dans ce qui était l'un des atouts majeurs du front populaire... la mobilisation extraordinaire du peuple espagnol contre le putsch franquiste fasciste.

Ca n'était prévu, ni dans les plans des "démocraties", ni dans ceux de Staline, ni dans ceux des fascistes eux-mêmes. Franco et les siens croyaient avoir partie gagnée en quelques heures dès lors qu'ils entraînaient l'essentiel de l'armée derrière eux. Les prétendus "démocrates" britanniques n'avaient aucune envie de risquer quoi que ce soit pour défendre la démocratie en Espagne. Ne pas intervenir pour les chefs du Front populaire français, c'était se condamner à mort politiquement. La seule synergie qui pouvait retarder la victoire du fascisme en Europe, elle existait entre les peuples français et espagnols. Toute reculade, toute temporisation était une concession à Mussolini et Hitler. Mais toute mobilisation avait une dynamique révolutionnaire : il fallait s'appuyer sur les revendications sociales convergentes des peuples français et espagnols.

Le soulèvement populaire de Barcelone notamment, à partir du 19 juillet 26, surprit les fascistes trop sûrs d'eux, et repoussa de deux ans la défaite. Il aurait pu même être victorieux avec une aide conséquente et en temps utile du gouvernement français.

"Inconséquent" l'antifascisme du front populaire, "la France livrée à Hitler", "le Front populaire fourrier de la défaite" de 40 ? Quand on entend cela dans la bouche des droites, des libéraux d'aujourd'hui, on a de quoi s'indigner : car c'est leur campagne d'enfer à l'époque contre tout soutien à la république espagnole qui a laissé le fascisme gagner à la fin des années 30 et qui lui a permis finalement, quand il l'a voulu, d'imposer la deuxième Guerre mondiale.

5*) Les racines du "modèle social français" :

Enfin, surtout, les premières grandes conquêtes sociales, enrichies à la Libération, sont bien venues des grèves du temps du front populaire, en dépit des patrons et dirigeants.

Les "congés payés" qui en sont restés le symbole le plus éclatant dans l'imaginaire, le souvenir populaire, ne figuraient pas au programme du "Pacte" de 1934 signé par Ps et Pcf ni dans les premières propositions de Léon Blum avant les accords de Matignon !

Sans doute les patrons qui méprisaient l'idée que le peuple puisse être payé sans travailler, ont-ils finalement préféré cette solution pour faire évacuer leurs usines occupées : mieux valait envoyer les travailleurs en vélo avec accordéon au bord de la mer que de les laisser paralyser les machines dans les locaux productifs...

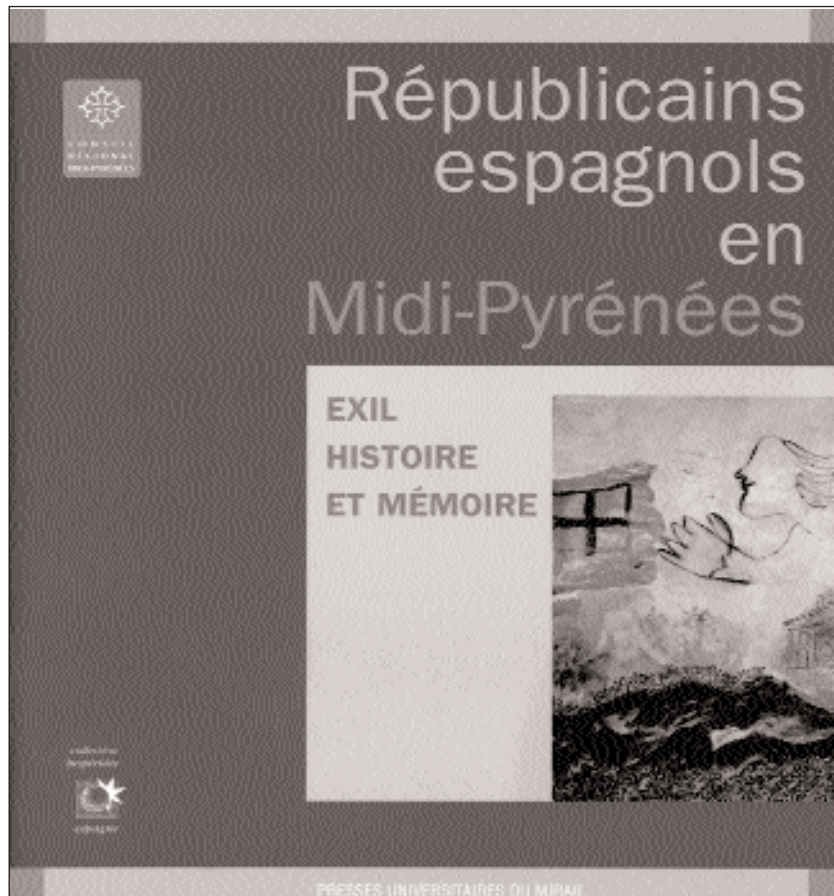
Dans le début de ce 21^e siècle sur le "modèle social français" il y a un profond silence sur l'histoire des mouvements sociaux qui l'ont construit : comme si tout avait été "octroyé", comme si tout venait d'en haut, comme si c'était une question économique aca-

démique entre "écoles" d'experts libéraux ou non...

Comme si jamais le peuple n'avait fait irruption, n'avait manifesté ses préférences, sa volonté, n'avait imposé des changements profonds. Comme si en novembre-décembre 95 ce n'était pas le peuple qui avait commencé à résister au libéralisme de Juppé, puis encore le peuple en 2003 à la réforme Fillon contre les retraites, puis en 2005 toujours le peuple contre le projet scélérat de constitution européenne, puis en 2006 le peuple remobilisé comme jamais face au Cpe et à la liquidation du Code du travail...

Le "modèle social français" a sa source essentielle dans le peuple et dans ces grands mouvements de grève de mai-juin 36. Comme c'est curieux, les "commémorations officielles" n'ont fait mention que du vote du 3 mai 1936 : France inter a choisi ce jour-là pour son émission "le téléphone sonne" pas le jour de l'extension des grèves, les 8, 9 juin, en dépit des accords Matignon.

Gérard Filoche, mai 2006



Un pays qui nationalise l'énergie, quelle bonne nouvelle !

Eau, gaz, agriculture : la Bolivie avance, la France recule !

Pour la Bolivie, la question du gaz est aussi fondamentale que la question de l'eau et de la réforme agraire. Ce peuple a mené la « guerre de l'eau » (entre autres contre les multinationales françaises qui pillaient son eau, sans entretenir sa distribution et en la faisant payer au prix fort, honteusement). Il a mené la "guerre du gaz" (dès que d'énormes gisements de gaz ont été découverts, les deuxième en importance en Amérique latine) pour empêcher que ces richesses ne lui soient volées par la privatisation aux « majors » des Usa...

Il a enfin combattu pour une réforme agraire, qui vise à redistribuer les terres inexploitées des grands propriétaires, et à permettre aux cococaleros de vivre décemment.

Il a fallu des années de lutte pour y arriver : l'establishment bolivien (des partis dits de gauche liés à des partis bandits de droite) n'avait pas hésité à tirer à la mitrailleuse lourde contre des manifestations populaires descendues des hauts plateaux sur La Paz. Mais les élections, en dépit de tous les blocages, ont finalement été gagnées, et les indiens aymara et quechua sont enfin arrivés au pouvoir dans leur propre pays.

Et leur élu, Evo Morales a pris le chemin de tenir ses promesses : il annonce la nationalisation des hydrocarbures et précise que les compagnies étrangères (dont le Français Total, l'Espagnol Repsol ou le Britannique BG) ne recevront pas d'indemnités si elles ont réalisé des bénéfices à hauteur de leurs investissements.

"Nos ressources naturelles sont pillées et nos matières premières exportées depuis plus de 500 ans. Il est temps que cela cesse", a déclaré le nouveau président bolivien, lors de sa première visite en Europe en tant que chef d'Etat début mai 2006.

"Il n'y aucune raison de songer à leur verser des indemnités", a-t-il affirmé. "Si nous avions exproprié des capitaux ou des technologies, nous aurions offert des dédommagements, mais il ne s'agit pas ici d'expropriation."

Evo Morales a également affirmé qu'il ne s'était senti aucune obligation de se concerter avec les investisseurs et les gouvernements concernés avant de passer le décret de nationalisation du 1er mai 2006.

"Rien ne m'obligeait à demander la permission et à prendre en considération les orientations politiques d'autres pays", a-t-il précisé.

Il a enfin accusé les plus gros investisseurs étrangers en Bolivie, d'agir "dans l'illégalité et contre la constitution".

Les responsables brésiliens du secteur de l'énergie ont déclaré qu'ils acceptaient de renégocier leurs contrats avec les autorités boliviennes. La compagnie pétrolière bolivienne YPFB, avait d'ailleurs affirmé que la



Bolivie verserait des dédommagements à la compagnie brésilienne Petrobras pour l'expropriation partielle de deux raffineries dans le cadre de la nationalisation.

Le décret de nationalisation du 1er mai accorde 180 jours aux compagnies étrangères pour renégocier leurs contrats. Passé ce délai, elles sont invitées à quitter le pays, qui possède désormais les réserves de gaz les plus importantes d'Amérique latine après le Venezuela. Un autre type d'Union économique peut en découler en Amérique latine, défaisant les traités libéraux imposés jusque là par les Usa...

Nous avons eu le plaisir de rencontrer le président Evo Morales à Paris, à la mi-mai, d'abord à la Mairie du 12^e arrondissement, ensuite au Sénat, dans un repas amical à l'invitation de Mme Danielle Mitterrand. (Dommage que le Ps lui-même n'ait pas organisé son accueil). Ce fut l'occasion d'entendre le leader paysan, syndicaliste devenu « président » en bras de chemise, sans protocole, expliquer sa mission : répondre aux aspirations de son peuple, permettre qu'enfin la Bolivie, profitant de la manne de ses ressources naturelles nouvelles, échappant au pillage du capital financier, sorte de la misère. « Je suis devenu le chef de l'armée, je suis allé les visiter et j'étais surpris, ils me traitaient vraiment comme le chef ». « On a voulu m'écarter de toutes les façons : il y a longtemps, un prêtre de l'Eglise m'avait proposé une bourse pour je fasse des études supérieures, j'allais accepter bien sur, mais il fallait que je parte cinq ans aux Usa, je me suis renseigné, finalement, cette bourse, en sous-main, c'était le gouvernement qui allait me la donner ... pour m'éloigner, j'ai donc du refuser, mais je travaille, je m'informe, j'étudie pour faire mon travail de président ».

La presse française traite ces informations par dessus la jambe, comme elle a traité honteusement les « guerre de l'eau » et la

« guerre du gaz » : forcément les intérêts des financiers français sont opposés à ces nationalisations... Et puis, en France, les ultra libéraux intégristes cherchent à faire le contraire, à brader le contrôle de nos ressources énergétiques, à casser un secteur public qui marche au profit de groupes privés.

La petite Bolivie et le président paysan indien sont plus intelligents et tournés vers l'avenir que les Villepin-Breton-Chirac tarudés par les grands groupes Enel, Suez, et tous les actionnaires qui veulent faire main basse sur notre gaz et notre électricité... Mais ça passera : le temps reviendra où nous reconstruirons nous aussi, ou nous renationaliserons, aussi bien tout le secteur énergétique Edf-Gdf que le secteur de nos télécommunications (France télécom doit revenir aussi au secteur public).

Le prix du gaz en France a été augmenté de 5,8 % le 1er mai 2006.

En 18 mois, cela fait 30 % d'augmentation ce qui est totalement injustifié alors que GDF, entreprise florissante, a doublé ses bénéfices en 2005 (1,234 Mds €) et accru de 46 % les dividendes des actionnaires lesquels sont désormais plus importants que les salaires versés aux agents.

Au détriment des 11 millions d'usagers et des salariés, il s'agit d'améliorer la plus-value des actionnaires et de rassurer les marchés financiers en vue de la fusion avec Suez.

La participation de l'Etat au capital de Gaz de France serait de facto ramenée à 34 %, soit au-dessous du seuil de 70 % fixé par la loi du 9 août 2004 :

ce serait un passage en force du gouvernement illégal mais bien dans la "manière" Villepin...

Le dommage serait considérable pour l'indépendance énergétique et la sécurité d'approvisionnement de notre pays, pour les usagers, comme pour les salariés.

Courrier des lecteurs

voir le forum permanent sur notre site Fm-D&S

www.democratie-socialisme.org

où nos rédacteurs vous répondent en permanence

Bonjour

Il semble de plus en plus évident que la Direction du PS empêche la minorité véritablement socialiste (Fm-DS et PRS) de donner son point de vue quant au devenir même du parti dont elle membre. La parole est ainsi ouvertement confisquée par une minorité d'apparat-chiks, adepte d'un Centralisme Démocratique que l'on croyait révolu depuis la chute du Stalinisme. Alors aujourd'hui, je me demande quand auront lieu les premières purges ? Salut & Fraternité. FredSud37

Si notre projet avait été loyalement, démocratiquement soumis au vote, il aurait obtenu un score spectaculaire, tellement il y a de mécontentement dans la base du parti.. Il en aurait été de même pour nos amendements. Donc pour la première fois dans l'histoire de notre parti, il a été interdit de soumettre un autre texte au vote, et interdit de soumettre des amendements nationaux.

C'est un coup dur pour la démocratie et tous ceux qui ont laissé faire cela (seul arnaud Montebourg a fait un communiqué pour protester) prennent des risques... pour eux-mêmes, une autre fois. La démocratie c'est une question de principe, pas d'opportunité, Mais ca ne passe pas autant qu'on croit, on reçoit des tas de messages directs et in directs, de militants, de sections, de responsables, d'élus qui nous disent ne pas apprécier et nous soutenir... il y aura des retours ! GF

Après les dérapages de Ségolène, le Parti socialiste peut t'il encore se réclamer de gauche ? On n'a pas oublié que pour la constitution, F. Hollande faisait meeting avec les leaders de droite... Un rassemblement à gauche, ne peut se faire que sur un programme vraiment à gauche. Comment peut-on être de gauche et au Ps ?

Certes, Ségolène dérape, et nous ne sommes ni centristes, ni blairistes, ni pour l'état pénal mais pour l'état social, nous défendons de vraies 35 h pour toutes et tous, etc... Le Parti socialiste est divers et il n'est pas sûr que Ségolène le représente ! D'ailleurs François Hollande ne joue t il pas un rôle et ne "rassure" t il pas en se posant en rassembleur, en unitaire, même sur un projet droitier ? A un point tel que tout cela limite l'espace pour Lionel Jospin pour revenir... et ferme la porte à tous les autres, Dsk, Lang, etc... D'ailleurs Ségolène a dit qu'elle se retirerait "devant un candidat mieux placé", et même devant Lionel Jospin, et elle a loué François Hollande, qui a, selon elle, fort bien dirigé la rédaction du projet... qui doit être celui de tous les socialistes ! La V° République et l'élection du président au suffrage universel pourrait tout, c'est le loft, il faut des "coups" biaisés pour "éliminer" les concurrents comme dans ce magnifique film de Costa-Gavras, "Le coupéret".

En dépit de tout cela, bien sur que le Ps est collectivement de gauche ! C'est en son sein qu'il faut être et agir. Ne méprisez pas les 6 à 7, 8 millions d'électeurs qui votent à gauche pour battre la droite et qui savent faire les différences....

François Hollande n'a jamais fait de meetings avec la droite... il a posé pour Paris Match c'est une erreur mais c'est tout... il ne veut pas, ne peut être d'accord avec le centre droit, il est lié actuellement par l'exigence de l'unité de la gauche, même s'il la tire vers la modération... Il veut gérer une politique de gauche (oui, de gauche, modérée, mais de gauche) petit bras parce qu'il est convaincu qu'il ne peut pas faire autrement, c'est sa culture, son histoire, sa vie... La seule chose qui peut le pousser, c'est le rapport de force, le mouvement social qu'il connaît peu, apprécie difficilement, mais instinctivement, il sait qu'il faut en tenir compte, et ce mouvement social peut le pousser à aller plus loin que ce qu'il croit possible à l'instant "t"...Et en France ce mouvement est fort et la gauche est très à gauche et très forte...

Nous, Fm-D&S, avons perdu une bataille sur le projet (aussi à cause de la division de la gauche, en général et de la gauche socialiste en particulier) mais la force du mouvement social révélé par la mobilisation anti-Cpe finira par "impacter" toute la gauche, le Ps inclus...

Nous avons encore beaucoup à faire : promouvoir le projet Fm-D&S sérieusement, le diffuser, le vendre, le faire soutenir, défendre les 10 amendements qui en sont extraits, obtenir des débats dans les sections et fédérations, obtenir des voix le 22 juin, se faire entendre le 1er juillet, puis à La Rochelle... Réussir notre université de rentrée à Cuincy ayant de contribuer à "choisir" un candidat qui ne nous soit pas imposé par les médias, mais selon son programme, son positionnement à gauche (le "non", la lutte contre le cpe, les questions sociales...)

Nous sommes toujours pour un candidat commun de toute la gauche dès le premier tour, sur un programme commun de toute la gauche, un programme au "centre de gravité de la gauche"....GF

Pendant combien de temps allez-vous encore croire à ce parti et rêver d'une utopie démocratique au sein de cette organisation qui a tout de même trahie la gauche ?

On y croît très fort, sur la base d'une expérience et d'une pratique et aucune leçon concluante n'est encore venue nous dire que nous n'étions pas sur la bonne voie... D&S

Correspondants

01 Ain Gauthey Michel 1 rue Marius Pinard 01 200 Bellegarde

02 Aisne Lecoyer Régis 2 rue de la Cense 02140 Houry

03 Allier Prémey Vincent 3 rue de Serbie 03000 Moulins

05 Hautes-Alpes Miegge Christine 20 place Bonthoux 05 500 Gap

06 Alpes-Maritimes Thivel Antoine Les Mimosas, 26 av de Fleury 06 000 Nice

08 Ardennes Léonard Christophe 85 bd Kennedy 08000 Charleville

13 Bouches-du-Rhône Nail Jean-Paul 96 rue de l'Evêché 13 002 Marseille +

+ Maurel Evelyne 9bis Av; Joseph Crovetto 13009 Marseille

16 Charente Nivet Jean-Michel 16 410 Garat

18 Cher Mazenoux Marcel Route de Savigny 18 390 Nohant en Goût

19 Corrèze Breton Marc Le Mont 19 160 Ligniac

22 Côtes d'Armor Gourhan Jean-Jacques 12 rue Jean Rioche 22 000 Saint-Brieuc

23 Creuse Bouillet Jean-Louis 4 les Portes 23 700 Mainsart

26 Drôme Descormes Michel 10 clos de la Buissonnière 26 240 Saint-Barthélémy

28 Eure et loir Mathieu Fred 12 Grande rue M. Viollette 28 100 Dreux

30 Gard Monticelli Magali 10 rue Canteduc 30 000 Nîmes

31 Haute-Garonne Timsit Pierre 3 impasse Octave Sage 31 100 Toulouse

37 Indre-et-Loire Corbin Stéphane 7 rue de l'Ermitage 37 100 Tours

38 Isère Airieau Philippe 20 Boulevard de Maréchal Leclerc 38 000 Grenoble

39 Jura Franco Hélène 12 rue Pierre Longue 39300 Champagnolle

40 Landes Ramis Roland 1107 Route de Cambran 40 180 Sort-en-Chalosse

43 Haute-Loire Vacheron Raymond rue du Théron, Malpas 43 000 Cussac

44 Loire-Atlantique Thouzeau Eric 31 av du Parc du Grand Blotterreau 44 300 Nantes

49 Maine et Loire Goule Jean-Pierre La Chalotière 49250 Gee

51 Marne Berthiot Gérard 45 rue Chevalier 51 000 Châlons-en-Champagne

54 Meurthe et Moselle Tollenaere Eric 4 rue Maurice Barrès 54220 Malzeville

55 Meuse Favier Frédéric 60 av du 30 Corps 55 100 Verdun

59 Nord Gras Priscille 5 rue Carolus 59 000 Lille

60 Oise Le Fiblec Hervé 55 rue Brulet 60 000 Beauvais

61 Orne Clément Roland «la barrère» 61100 Saint Paul

63 Puy-de-Dôme Defroment René 1 place de la Croix Neuve 63 110 Beaumont

+ Slama Bruno 12 rue Colbert 63000 Clermont Ferrand

64 Pyrénées-Atlantiques Ruscassie Pierre 409 coteaux de Guindalos 64 110 Gelos

65 Hautes-Pyrénées Ricarrère Vincent 81 lot Array Dou Sou 65 000 Tarbes

67 Bas-Rhin Allain Joel 20 rue de la Fontaine 67 130 Lutzelhouse

72 Sarthe Beauné Guy 2 imp Léonard-de Vinci 72 190 Neuville-sur-Sarthe

74 Haute-Savoie Mahevo Marie-Hélène 76 chemin des Prés Excuvilly 74 140 Sciez

75 Paris Fassio Sybille 167 Bd de la Villette 75 010 Paris + Blot Jean-Pierre

147 rue de Bercy 75010 Paris

76 Seine-Maritime Branchereau Jean-Claude 74 rue Jean Cécile 76 300 Sotteville-lès-Rouen

77 Seine-et-Marne Martin Benoît 61 rue de Montry 77 700 Coupvray

78 Yvelines Grosset François 14 rue des Annonciades 78 250 Meulan

79 Deux-Sèvres Kalbach Jacques 17 rue Sarrazine 79 000 Niort

80 Somme Chavigné Jean-Jacques 103 rue Charles Dubois 80 000 Amiens

81 Tam Fara-Guérineau Christine Lieudit le Château Campans 81 100 Castres

83 Var Fortuit Alain La Tour de Mare, 800 via Aurélia 83 600 Fréjus

85 Vendée Martel Christiane 34 rue des Aigrettes Blanches 85 340 Ile d'Olonne

86 Vienne Terracher Jacques 32 rue A. Caillard 86 170 Neuville-de-Poitou

87 Haute-Vienne Mathieu Hugues 3 rue Marcel Madoumier 87 100 Limoges

90 Territoire de Belfort Gury Philippe 5 rue d'Estrefton 90170 Anjoutey

92 Hauts-de-Seine Tarrin Jean-Michel 31 rue des Arts 92 700 Colombes

93 Seine Saint-Denis Piercy Christophe 11 rue Lanne 93 200 Saint-Denis

94 Val-de-Marne Spizzichino Robert 55 av Jean Jaurès 94 250 Gentilly

95 Val-d'Oise Gourdet Christian 43 rue Carnot 95 100 Argenteuil

+ Ferret Jacqueline 7 rue du Bilboquet 95 130 Franconville

La gauche des socialistes renaît, elle lutte, elle existe, elle agit... Ceux qui vont à contre-courant, mais qui savent où ils vont, arrivent avant les autres...

Force militante pour la démocratie & le socialisme

tient sa première

Université de rentrée à Cuincy (Nord) les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2006

Pour une VI^e République sociale

Pour un candidat commun de la gauche sur un vrai "projet" de transformation sociale pour ancrer le Parti socialiste à gauche pour construire un courant **durable**, militant, collectif, démocratique, de la gauche du Parti socialiste, sur une base théorique, politique et pratique solides avec des camarades engagés, sincères, constants dans leurs idées et leur action, qui fassent passer les questions de fond politique, avant toute autre considération.

Cette université d'été vous est largement ouverte, effectuez dès maintenant votre pré-inscription en envoyant un mel ou une lettre à nos adresses avec vos coordonnées, nous vous tiendrons informés des préparatifs, de l'ordre du jour détaillé, des oratrices et orateurs...

A quoi servent le contrat dernière embauche (Cde) et la précarité en fin de vie professionnelle ?

Comment faire pour que les jeunes aient moins d'emploi ? En faisant travailler plus longtemps les vieux ! C'est ce que font Borloo et Villepin :

- en favorisant le maintien des « seniors » le plus longtemps possible en précaires.
- supprimant l'indemnité de 42 mois (filière 5) des Asedic entre 57 et 60 ans.
- en permettant le cumul emploi-retraite.
- en permettant le cumul retraite-temps partiel.
- en permettant deux contrats successifs à durée déterminée de 18 mois.
- en ne remplaçant qu'un fonctionnaire sur deux.
- en laissant supprimer 17 000 emplois à France télécom.
- en laissant supprimer 6 000 emplois à Edf.
- en supprimant 15 000 postes de fonctionnaires.
- en allongeant la durée du travail sur la vie de 60 à 65 ans.
- en allongeant la durée du travail pour les fonctionnaires jusqu'à 67 ans.
- en appliquant la loi Fillon qui fait que les salariés de 60 ans n'ayant pas "leurs trimestres" et ne pouvant partir en retraite décemment, continuent à travailler...
- en augmentant le nombre d'heures supplémentaires autorisées (à la semaine et à l'année) et en baissant leurs majorations (donc les salaires).

Après le Cpe, le Cde... avec le Cne, ils attaquent donc le Cdi par tous les bouts.

Les "Cde" cela fait des centaines de milliers d'emplois que les jeunes n'auront pas.

Le chômage devrait pourtant reculer, *mécaniquement*, à cause des départs en retraite massifs des "baby-boomers" de l'après-guerre... Mais Villepin, Borloo rallongent la durée du travail pas seulement sur la semaine mais aussi sur la vie... pour être certains que les jeunes n'arrivent pas sur le marché du travail, triomphants, en réclamant des Cdi... mais soumis au chantage à l'emploi et contraints d'accepter eux-aussi la précarité...

ABONNEZ-VOUS

DEMOCRATIE
SOCIALISME

Pour toute correspondance, : FM - D&S, 85, rue Rambuteau - 75 001 Paris
mell : droit.social.et.recherche@wanadoo.fr

Abonnement : 25 euros les 10 numéros

(Soutien : 30, 40 euros et plus) (chèque à l'ordre de « D&S »)

Nom : Prénom :

Adresse :

mel : tél et fax
Je vous propose d'envoyer trois numéros de la revue à l'essai à :

Nom : Prénom :

Adresse :

mel : tél et fax

